

Peikupipun takuhimatsheuan

Rapport annuel



2024-2025

Kassinu Pekuakamiulnuatsh itishamuakanuatsh
1 shiship-pishim^u 2024 luash 31 uinishku-pishim^u 2025

À l'intention des Pekuakamiulnuatsh
1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0

Téléphone : 418 275-2473
Courriel : info@mashteuiatsh.ca
Internet : www.mashteuiatsh.ca
Facebook : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh

© Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, 2025

Tous droits réservés. Toute reproduction ou diffusion du présent document, sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, même partielle, est strictement interdite sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

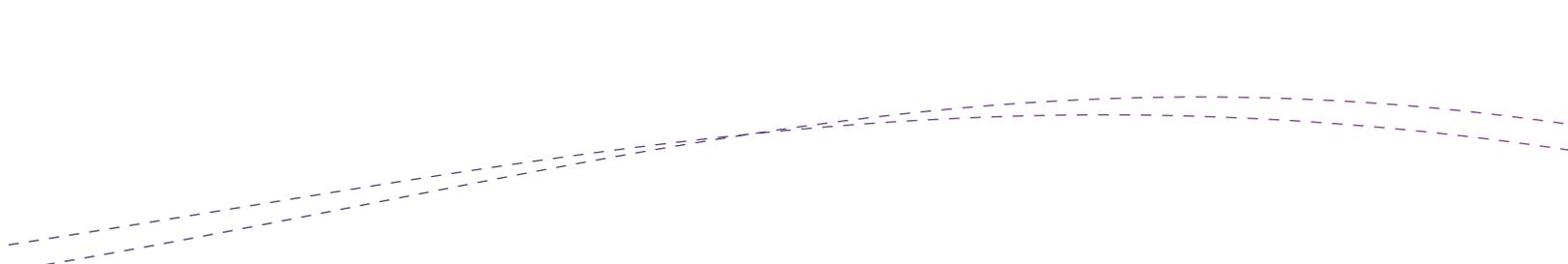


TABLE DES MATIÈRES

MOT DE KATAKUHMATSHETA

Faits saillants politiques 2024-2025	4
Responsabilités des élus	14
Réunions de Katakuhimatsheta	15

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Faits saillants administratifs 2024-2025	16
Organigramme	32
Vision organisationnelle	33

MISSIONS, VISION ET VALEURS

Mission générale	34
Vision	34
Valeurs	35
Missions des unités administratives	36

ÉVOLUTION DES INDICATEURS 2024-2025

Portrait démographique	38
Indicateurs socioéconomiques	39

SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Réalisations 2024-2025	40
------------------------------	----

SITUATION FINANCIÈRE	56
-----------------------------------	-----------

ÉTATS FINANCIERS	58
-------------------------------	-----------

ANNEXES

Annexe 1 : Émission de certificats pour les activités de prélèvements fauniques	96
Annexe 2 : Protection de l'enfance et de la jeunesse : enfants confiés et types de ressources	97
Annexe 3 : Achats de biens et services	98



KATAKUHIMATSHETA UTAIMUNUAU

Kuei Pekuakamiulnuatsh!

Ume mashtel pipun nilan Katakuhimatshetau mishta-mishapan nitatusseunan muk mak katak nitshi papalitanan. Ne pipun 2024-2025 nitshi mishta-kaniunan nitetshe katipashkunitshet kie tshitassinu nitshi mishta-atussehikunan mak nitshi mishta-apatelitenan natshishkutshetau Pekuakamiulnuatsh. Eshk^u kie nitshishpeuatenan tshitipelitamunnu ka uitamatsh tshe tutamatsh, nuiten tan ishinakushik mak nitutenan tshetshi eshk^u malakash uanasse ilniutau Pekuakamiulnuatsh ne nitashpishishimunan tshishutshishiunnu mak tshuelutshishiunnu.

E atussanuats ashitsh Upishtikuiou-tshishe-utshimau

Nitshi matshelitenan e uapatamatsh tan ishpush matshpalitsh nitatusseunan ne e mishkushtikuanet mak eka kuishk aiteit Upishtikuiou-tshishe-utshimau. At peikuan etshi kaniuiatsh nitetshe ka tipashkunitshet, nuapatenan eka e nishtuapatak eish apatelitamuk tshitassinu mak e takuatsh tshetshi petakushik e utinakanatsh aimun tshe kashtahukut ne tshitassinu.

Eukuan ne uetsh Genève utenau nete Suisse assi ka ishpalit ilnu-utshimau Gilbert Dominique tshetshi mamishimat Upishtikuiou-tshishe-utshimau 24 Shetan-pishim^u 2024 nene, 17 tatuau kanatshishkatunuanatsh ilnuatsh utipelitamunuau e alamutakanilitsh nelu eka ka apatelitak ne tshishe-utshimau ka ui nishtutatishunuanatsh eka ka pamelitak minatsh ume pipun.



Eukuan ume elut e ishpalitsh. Cour suprême du Canada tshi tapuetueu Pekuakamiulnuatsh. Tshi nishtuapatam^u ne Upishtikuiou-tshishe-utshimau eka e milu-nashak Utipelitamunuau kie eka e apatelimat Utshimau eka ka ui kau natipit tshe mamu tshitapatamatsh nishtutatun nelu shulialu tshe takunilitsh tshe itashamakuik. Eukuan uetsh takuanilitsh Upishtikuiou-tshishe-utshimau tshe tapashtat kamakuneshatsh ka shipapalitau. Kie Cour d'appel fédérale apu utsh ui petuat Utaua-tshishe-utshimau nelu eka ka tapuetakut Tribunal canadien des droits de la personne. Minatsh kala nikaniutan kie issishuemakan tshishe-utshimau tshetshi malelimukunu nelu ka tep tshishikashit kamakuneshiu-atusseun.



Ume kutak ka kaniuik : Cour supérieure du Québec tshetshi tapuetakunanu ashitsh Essipit e uitamuat nelu Upishtikuiou-tshishe-utshimau tshetshi eieshkushtat tapan tshe eish nanitu-tshisselimakuik ne Atikuatsh ka tshishpeuatakanitau. Kie tshi iteu e patahak nelu e takunilitsh tshe nashak Utipelitamunuau eka katshi tietsh nanitu-tshisselimakuik ashitsh Essipit mak minatsh eka ishpitelimat Utshimau. At peikuan katshi ish ueeshakanit, eshk^u nitashuapamanan Upishtikuiou-tshishe-utshimau tshe eieshkushtat mak milushtat tan tshe eish nanitu-tshisselimakuik.

E milushkumitsh 2024 ka tshitshipalit Upishtikuiou-tshishe-utshimau petshikatshish e eieshkushtat nelu itsh ka ui ishinakutat nuhtshimihtsh atusseun. Katshi kuishk uitshishiueiatsh Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) apu utsh nita tshiuenamatak katshi uitamatsh tan itelitamats nelu ka nanitu-tshisselitak. Ne katshi aiteit apu milu-nashak Utipelimitishunuau. Eshk^u eka mishkutinak tipelitamuna tshishe-utshimau tshe mishta-kashtahikanilitsh utilnu-tipelitamunuau ilnuatsh kie ka eish ilniutau, minatsh peikuuu apu tietsh nanitu-tshisselimakanitau ilnuatsh.

Ka nashamuk ka apatelitakuatsh nitetshe Sud-ouest ka kanuelitakanitsh assi

Kie ne ka pikutashutau Huron-Wendat nete Laurentides ka kanuelitakanitsh assi, nitshi ui ueeshananatsh muk pishimuss 2024 nene Cour supérieure apu utsh tapuetakuiatsh ne ka ui aitiatsh kie eukuan uetsh apu eshk^u anuelimakanitau katshikatsh nitshe ilnuatsh. Apu miluatsh ne ishitelimakuik eukuan uetsh shaputueteiatsh tshetshi kau petakuiatsh.

Ushkahu-pishim^u 2024, Huron-Wendat kie tshi ueeshtauatsh tshetshi kashishinatahikanitsh Commission de toponymie du Québec ka tapuetak tshe ishinikatetsh ne Lac Boisvert miam tshilanu ka ishinikatamuk Uakau shakahikan nitetshe ka kanuelitakanitsh assi Grands-Jardins. Nitshi kuetshimunanan tshetshi petakuiatsh tan eish tshisselitamats ne shakahikan kie eshk^u nitatusseshtenan kashikatsh.

At peikuan katshi alamihikuiatsh tshitassinu atusseun, eshk^u tshuitenanu e taik nitetshe ne Tshitassinu. Ne eish uapatamuk, ilnu-utshimau Gilbert Dominique mak Martin Dufour, Essipit ilnu-utshimau natshishkuepanitsh Upishtikuiatsh utshimau Bruno Marchand ume uinshku-pishim^u 2025. Nimilu-uitamuatan tshetshi pakuenamakuiatsh assi nitetshe Katshishpeuatakau Kanata assi nete Sainte-Foy utenahtsh. Nitshi eieshkushtanan nishtutatun ashitsh Utaua-tshishe-utshimau mak Huron-Wendat ne ka ui kashtinamatsh assi : eshk^u minatsh nika shaputuupalinan luash kashtinamatsh tshe ka tipelitamuk nihi assia.



Mashituepalitakanu pakassun

Kie ume mashtel pipun nitshi tshitshipalitanan mishta-atusseuna nikan tshe apatakau. Uapikun-pishim^u 2024 eukuan nene eka nita e tshi eish nishtutatishunauatsh nitshi nishtutatishunan ashitsh Atikamekw utsh Wemotaci MRC du Domaine-du-Roy mak Hydro-Québec tshe mamu mashituapalitaatsh nitetshe Chamouchouane namissiu-ishkuteu tshe utsh pimipalitsh apuiatsh 3 000 MW tshe ishpish shutshishimakatsh. Mishta-mishau ne atusseun takuan tshe mamu-milu-tshitapatamatsh. Mishta-apatelitakuan tshe tapuetakau ilnuatsh eka tapuetakau apu tshika utsh tshi tutamatsh. Eshk^u nika natshishkuananatsh Katipelitakau ka tatau nitetshe ne tshitassinahtsh kie kassinu Pekuakamiulnuatsh.

Nissi-pishim^u 2024 nene, nitshi nishtutatishunan ashitsh Saint-Narcisse utenau, Wemotaci Atikamekw ilnuatsh, Huron-Wendat mak MRC des Chenaux kau tshe mamu eieshkushtaiatsh Saint-Narcisse ushkutim kie tshika ishinakutakanu tshetshi nitilniuminan tshe ueeshatau kie uiluu ne atusseun. Shash 20 pipuna e nishtunamatsh namissiu-ishkuteu atusseun kie nuishamanatsh Pekuakamiulnuatsh tshe tatau kie uiluu ne tshe atusseshtakanitsh kie tshika milu-kashtahukanu kashikatsh kie Pekuakamiulnuatsh aishkatsh.



Kie shiship-pishim^u 2024 nene nitshi tapuetatishunan tshe nishtutatishiatsh ashitsh société First Phosphate nelu phosphate ka ui natuapatakau nite ka munahikanitsh mak utatusseutshuapau ka ui tshimatatau nitetshe Bégin-Lamarche.

Ute tshilanu ushkahe-pishim^u 2024 tshetshi shenenanu ussi-meshkanau Mashteuiatsh ka tshipiatikashumuatsht ashitsh 169 mishta-meshkanau. Shash 20 pipuna e mishta-atusseshtamatsh ne Nishkue ussi-meshkanau kie tshitshishe-utshimauminnu tshika tshi utsh pakassu nite.

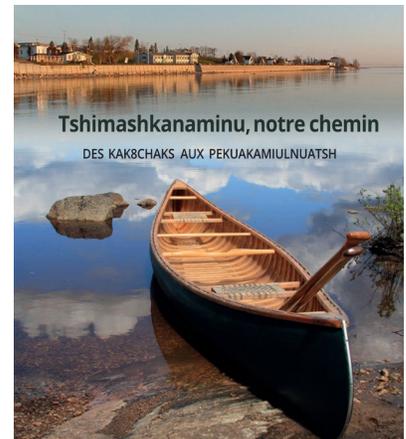


Tshetshi eshk^u tat aishkatsh Pekuakamiulnu

Kie ume pipun tshi mishta-apatelitakuan ne e ashinehikuik ka ishinakushik kie e tshishpeuatamuk mak milu-kanuelitamuk tan ishinakushik tshilanu Pekuakamiulnuatsht.

Nelueun tshishik^u 31 uinishku-pishim^u 2025 nilan Katakuhimatsheta nikan nitshi ashtanan nelueun, Pekuakamiulnuatsht utaimunuau. Eish tapuetamuk tshitaimunnu tshui tshishpeuatenanu, ashu-miluanu mak nukutananu kie eukan nite e utshapalitsh tan ishinakushik. Nashekanu Takuhikan mashinaikan Pekuakamiulnuatsht utilnu-aitunuau ne e tutakanitsh kie eukan tshe tshitshipalitsh aiatsh tshe aitunauatsht tshetshi aiatsh shutshishimakatsh.

Tshitapatelitenanu kau natuapatamuk mak ashu-milueik kassinu ka tshisselitamuk, eukan uetsh katshi uluitshishinamatsh takuatsh-pishim^u 2025 nene mashinahikan *Tshimashkanaminu, notre chemin : Des Kak8chaks aux Pekuakamiulnuatsht*. 500 tatua passetshinakanu kie alamutakanu nite ne mashinahikan tshitipatshimunnu mishta-shashish e utshapalitsh luash kashikatsh kie katshi mishta-aitik mashinateu kie peikutenuatsht utipatshimunuau. 2018 pipun ka tshitshipalitsh e mamu atusseshtakanitsh ashitsh Pekuakamiulnuatsht, ka nanitunatuapatshitshetau mak ilnuatsht ka nishtunakau tshisselitamuna. Ka tipatshimunanuatsht utsh ashpitshishimunanun, mashinahikana ka milu-kanuelitakanitsh mak katshi natuapatshitshanuatsht kie ne mashinahikan tshimishta-uitenanu : tshilanu ne tshitipatshimunnu.



E mamu tanuatsh mak mamu tapuetatishunanuatsh

Nitshi mishta-apatelitenan katshi tatau kie uiluau Pekuakamiulnuatsh ume pipun. Mitshetuu nitshi natshishkuananatsh tshe mamu alamutamatsh tshek atusseuna nikanitsh aiatsht tshe papalitaik.

2024-2025 pipun eshk^u nitshi ushkuishtenan tshetshi etatu peshuapamakanitau Katipelitakau tshe mamu aimihitunanuatsh. Kie eukuan ne ushkatsh ka natshishkatutau Katipelitakau ashitsh Tallymen Eeyou-ilnuatsh nete Shashtuaussitsh, tapishkuatsh e apashtaik ashitsh uiluau ne assi. Ne katshi natshishkatutau uitshishikupanatsh nelu kupanieuatsh kamamupitau e atusseshtakau nelu Mamu Uitsheutun nishtutatun ka pipalitanitsh katshi nishtutatishuik ashitsh Eeyou-ilnuatsh nene pipun 2018.

Shiship-pishim^u 2024 nitshi natshishkuananatsh Pekuakamiulnuatsh tshe mamu alamutamatsh ilnuatsh ka alimuhutau ute ilnussitsh. Mishta-mitshetunanipan kie nuitshishikutan tshetshi milu-ueshtaiatsht eish atusseshtuakanitau nitshenatsh alu tshe uitshishikutau. Kie eukuan uetsh katshi itsh ishinakutakanitsh Ushkui ka ishinikatetsh nite ka natshishkatutau.

Shakashtueu atusseun ka ishinikatetsh tshi shaputuepalitauatsh ka atusseshtakau auass tshishpeuaushun tipelitamun tshe kanuelitamuk. Eiush-milushkamitsh kie eiush-nipin tshi nanitu-tshisselimeuatsh Pekuakamiulnuatsh tan itelitakau nelu, tshi kuetslimeuatsh mak tshi natshishkueuatsh passe tshishelnuatsh.

Kie ka uitshishiueiatsh ushkutima ka atusseshtakanitsh namieu Tshitassinatsh natshishkatunanipan tshe alamutamatsh mak tshe mashinahutishunanuatsh mashinahikanissitsh eiush nipin mak takuakuatsh 2024. Miam nihi ka atusseshtakanitsh Matawak, atikamekwassitsh mak Onimiki anishinabessitsh.

Kie ume pipun 2025 tshinanitu-tshisselimakanuatsh Pekuakamiulnuatsh tan itelitakau nelu kau ka milu-tshitapatakanitsh e utshimakanuatsh tipahikaniss.

Mashtel

Pipun 2024-2025 minatsh peikuu tshetshi uitapimatunanu kie nukunipan e tapuetatishuik mak e ashineik tshilanu Pekuakamiulnuatsh. At peikuan alimihun e natshishkamuk shuk tshetshi nikanitananu. Katakuhimatsheta mak kassinu Pekuakamiulnuatsh shuk tshetshi mamu ushkuishtenanu tshitatusseunnu. Nui uitenan e apatelitamatsht tshitatusseunuu tshiluau papeik^u etashiek tshe nukuatsh ne ka ui tutamuk mak tshetshi uitshishikutau Pekuakamiulnuatsh. Tatua mamu pimuteik tshe nishtuapatakanitsh tshitipelitamunnu, tshishpeuatamuk tshitassinu, mashituapalitaik atusseuna mak apatelitamuk tan ishinakushik tshipeshuapatenanu ne ka ui ishinakutaik tshitilniunnu aishkatsh miam tshilanu ka ishinakushik.

Tshinashkumitanan!



MOT DE KATAKUHIMATSHETA

Kuei Pekuakamiulnuatsh!

Pour Katakuhimatsheta, la dernière année a été ponctuée de défis de taille mais aussi d'avancées pour notre Première Nation. L'année 2024-2025 a notamment été synonyme de victoires juridiques majeures ainsi que de défis territoriaux importants, et elle a également été marquée par des moments de dialogues précieux au sein de notre communauté. Nous poursuivons notre engagement à défendre nos droits, à affirmer notre identité et à bâtir un avenir durable pour l'ensemble des Pekuakamiulnuatsh, en s'appuyant sur les forces vives de notre communauté et sur les valeurs qui nous unissent.

Relations avec le gouvernement québécois

À notre plus grand désarroi, force est de constater que l'entêtement et la mauvaise foi du gouvernement du Québec à notre égard jettent de l'ombre sur de nombreux dossiers. Même lorsque les tribunaux nous donnent raison, nous devons faire face au refus de ce gouvernement de reconnaître que nos liens avec le territoire sont fondamentaux et que nos voix doivent être entendues dans toute décision qui le concerne.

Le chef Gilbert Dominique s'est par ailleurs rendu jusqu'à Genève, en Suisse, à la 17^e session des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, en juillet 2024, afin de dénoncer l'attitude déshonorante du Québec dans le cadre de la négociation du projet de Traité qui a continué de piétiner cette année.



La Cour suprême du Canada a rendu une décision historique en faveur de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh, en reconnaissant que le refus du Québec de renégocier l'entente de financement constituait un manquement à l'obligation d'agir de bonne foi et à l'honneur de la Couronne. Ainsi, le gouvernement du Québec devra rembourser le déficit accumulé de notre service de sécurité publique. De plus, dans ce dossier, la Cour d'appel fédérale a refusé d'entendre l'appel du gouvernement du Canada sur le jugement du Tribunal canadien des droits de la personne. Dès lors, c'est une autre réussite judiciaire qui confirme que le gouvernement a agi de manière discriminatoire dans son financement de nos services policiers.



Autre victoire : la Cour supérieure du Québec a donné raison à notre Première Nation et à Essipit, en ordonnant au gouvernement du Québec de mettre en place un processus distinct de consultation concernant la Stratégie sur les caribous forestiers et montagnards. La Cour conclut que le Québec a manqué à son obligation constitutionnelle de consulter les deux Premières Nations en amont et que son attitude est, encore une fois, contraire à l'honneur de la Couronne. Malgré cette décision, nous attendons toujours que Québec mette en place une consultation adéquate.

Depuis le printemps 2024, le gouvernement québécois met lentement la table pour une réforme du régime forestier. Nous avons continué de participer de bonne foi aux processus organisés par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), alors que ce dernier ne nous a jamais donné de réponse et de rétroaction à nos commentaires. Tout ceci ne constitue donc pas une consultation adéquate qui correspond à l'obligation constitutionnelle de l'État québécois. Une fois de plus, les Premières Nations ne sont pas consultées en amont de changements législatifs majeurs qui auront des impacts évidents sur leurs droits ancestraux et leurs pratiques traditionnelles.

Enjeux dans la Partie sud-ouest de Tshitassinu

En ce qui a trait aux saccages perpétrés par la Nation huronne-wendat dans la réserve faunique des Laurentides, la Cour supérieure a jugé, en décembre 2024, que notre poursuite au civil est irrecevable. Ainsi, à ce jour, les actes perpétrés envers nos membres demeurent impunis. Nous jugeons que c'est inacceptable et c'est pourquoi nous avons porté la décision en appel.

En septembre 2024, la Nation huronne-wendat a également interpellé les tribunaux afin de faire annuler la décision de la Commission de toponymie du Québec de renommer le lac Boisvert, dans le parc des Grands-Jardins, par le lac Uakau, un nom ilnu donné par notre Première Nation. Nous avons demandé d'agir à titre d'intervenant dans ce dossier qui se poursuit.

Malgré ces revers territoriaux, nous continuons d'affirmer notre présence dans cette partie de Tshitassinu. C'est dans cet esprit que le chef Gilbert Dominique et le chef des Innus d'Essipit, Martin Dufour, ont rencontré le maire de Québec, Bruno Marchand, en mars 2025. Cette rencontre a entre autres permis de faire le point sur notre projet d'acquisition d'une partie des terrains de la Défense nationale à Sainte-Foy. Nous avons d'ailleurs réussi à conclure une entente de principe avec le gouvernement fédéral et la Nation huronne-wendat dans ce dossier; il s'agit d'une première étape vers l'obtention officielle de ces terrains.



Projets de développement économique

La dernière année nous a également permis de poser les fondations de plusieurs projets d'avenir. En juin 2024, un partenariat historique a été conclu entre notre Première Nation, les Atikamekw de Wemotaci, la MRC du Domaine-du-Roy et Hydro-Québec pour le développement de la zone éolienne Chamouchouane qui pourrait accueillir jusqu'à 3 000 MW de capacité éolienne. C'est un projet majeur qui nécessite du temps et de l'attention pour son analyse détaillée de manière collective. L'acceptabilité sociale est absolument essentielle dans ce dossier, sans celle-ci nous ne pourrions pas aller de l'avant. Nous poursuivrons ainsi le dialogue avec les Katipelitakau visés et l'ensemble de la communauté.

En mai 2024, notre Première Nation s'est aussi jointe à un partenariat avec la municipalité de Saint-Narcisse, les Atikamekw de Wemotaci, la Nation huronne-wendat et la MRC des Chenaux pour relancer la centrale de Saint-Narcisse selon le modèle d'énergie communautaire. Forte de plus de 20 ans d'expérience en développement énergétique, notre Première Nation a été invitée à contribuer à cette relance, qui assurera des retombées locales et durables.



De plus, en avril 2024, nous nous sommes engagés dans une entente de collaboration avec la société First Phosphate pour son projet éventuel de mine de phosphate et usine dans le secteur de Bégin-Lamarche.

Localement, nous avons procédé, en septembre 2024, à l'ouverture de la nouvelle intersection reliant Mashteuiatsh à la route 169. Après plus de 20 ans de démarches, ce nouvel accès permettra le développement de notre quartier d'affaires Nishkue qui deviendra un levier stratégique pour notre autonomie économique.

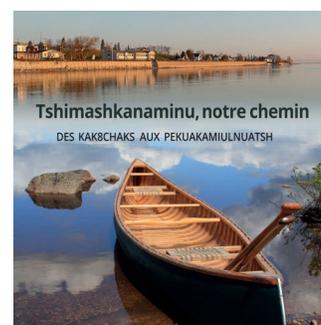


Pour la pérennité de notre Première Nation

Cette année a également été marquante en ce qui a trait à notre fierté identitaire ainsi qu'à la protection et la sauvegarde de ce qui fait de nous des Pekuakamiulnuatsh.

Lors de la Journée des langues autochtones, le 31 mars 2025, Katakuhimatsheta a déclaré le nelueun comme langue officielle des Pekuakamiulnuatsh. Ce statut symbolise notre volonté de protéger, de transmettre et de valoriser notre langue, pilier fondamental de notre identité. L'officialisation du nelueun s'inscrit dans la Politique d'affirmation culturelle et marque une étape importante vers de futures actions pour son renforcement.

Dans le même esprit de réappropriation et de transmission, nous avons lancé en novembre 2024 le livre *Tshimashkanaminu, notre chemin : Des Kak8chaks aux Pekuakamiulnuatsh*. Cet ouvrage de 500 pages retrace l'histoire de notre Nation, depuis la paléohistoire jusqu'à aujourd'hui, en croisant événements marquants et récits familiaux. Fruit d'un travail collectif entamé en 2018, ce projet a mobilisé des membres de la communauté, des chercheurs et des gardiens du savoir. Appuyé sur des récits oraux, des documents d'archives et des recherches récentes, ce livre est une autre façon de dire haut et fort : notre histoire nous appartient.



Mobilisation et solidarité

L'implication de notre population a été essentielle encore cette année. Nous avons eu plusieurs occasions d'échanger avec les Pekuakamiulnuatsh sur divers sujets illustrant notre volonté commune de faire avancer des dossiers stratégiques.

Au cours de l'année 2024-2025, nous avons poursuivi nos efforts entamés l'an dernier afin de maintenir un meilleur canal de communication avec les Katipelitakau. Nous avons également pu tenir une première rencontre entre nos Katipelitakau et les Tallymen cris dans Shashtuaussi, la zone commune. Cette rencontre a permis d'alimenter les comités de mise en œuvre de l'entente Mamu Uitsheutun que nous avons conclue avec la Nation crie en 2018.

En avril 2024, nous avons tenu une rencontre d'échanges avec la population concernant les gens de notre communauté vivant en situation de vulnérabilité. La grande participation lors cette rencontre nous a permis de bien orienter nos efforts pour l'amélioration des services offerts aux gens qui en ont le plus besoin. Ceci a notamment abouti au réaménagement du carrefour Ushkui.

La démarche Shakashtueu, qui vise le développement de notre propre législation en matière de protection de la jeunesse, a poursuivi ses travaux de rédaction d'un projet de loi. Au printemps et à l'été 2024, la commission en charge de la démarche a réalisé des sondages auprès de la population, des entrevues et elle a également tenu une rencontre avec un groupe d'aînés.

Notre implication dans des projets hydroélectriques hors Tshitassinu ont fait l'objet de rencontres d'information et de tenues de registres lors de l'été et de l'automne 2024. Ça été le cas pour les projets Matawak, en territoire atikamekw, et Onimiki, en territoire anishinabe.

La population a pu également être consultée lors de la révision du règlement sur les élections à l'hiver 2025.

Conclusion

L'année 2024-2025 aura été, une fois de plus, une année de mobilisation, de détermination et de fierté pour l'ensemble de notre Première Nation. Malgré les obstacles et les difficultés auxquels nous avons dû faire face, nous avons continué d'avancer avec conviction. Katakuhimatsheta et l'ensemble de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan sont engagés avec cœur dans cette mission. Nous tenons à souligner le travail important de chacun et chacune qui permet chaque jour de concrétiser nos ambitions et de répondre aux besoins de notre communauté. Chaque pas que nous faisons ensemble pour faire reconnaître nos droits, protéger notre territoire, développer nos projets et valoriser notre identité nous rapproche d'un avenir à notre image.

Tshinashkumitinan!

RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

Voici un rappel des responsabilités des élus en vigueur le 31 mars 2025.

NOMS ET FONCTIONS	RESPONSABILITÉS POLITIQUES
 <p>GILBERT DOMINIQUE Pekuakamiu ilnutshimau Chef</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Économie, emploi et partenariats stratégiques
 <p>CARINA DOMINIQUE Pitu-ilnutshimau uitsheutun ute Ilnu-assihtsh Vice-chef aux relations avec la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Santé et mieux-être collectif › Nelueun › Patrimoine, culture et identité › Développement des ressources humaines › Aînés
 <p>JONATHAN GILL-VERREULT Pitu-ilnutshimau uitsheutun ashitsh kassinu Ilnuatsh peikuitsh ka eshilniutau, Tshishe- Utshimauatsh kie utenahtsh uashka Vice-chef aux relations avec les Premières Nations, les gouvernements et la région</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Droits et protection du territoire › Éducation et main-d'œuvre › Infrastructures et services publics › Sécurité publique › Habitation › Jeunesse
 <p>PATRICK COURTOIS Takuhikaniss Conseiller</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Éducation et main-d'œuvre › Développement organisationnel › Communication et consultation › Droits et protection du territoire › Sécurité publique › Intégration, adhésion et mobilisation des membres
 <p>JONATHAN GERMAIN Takuhikaniss Conseiller</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Infrastructures et services publics › Habitation › Santé et mieux-être collectif › Loisirs, sports et vie communautaire › Lutte contre la pauvreté
 <p>SYLVIE LANGEVIN Takuhikaniss Conseillère</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Nelueun › Patrimoine, culture et identité › Économie, emploi et partenariats stratégiques › Finances, approvisionnement et systèmes informatiques › Loisirs, sports et vie communautaire › Organismes communautaires
 <p>GUYLAINE SIMARD Takuhikaniss Conseillère</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Développement des ressources humaines › Finances, approvisionnement et systèmes informatiques › Développement organisationnel › Communication et consultation › Condition féminine et égalité des genres

RÉUNIONS DE KATAKUHIMATSHETA

Katakuhimatsheta (Conseil des élus) dispose d'un cadre de référence sur son mode de fonctionnement quant à la tenue des réunions. Le calendrier prévoit une réunion régulière aux trois semaines où sont prises les décisions. Celle-ci est précédée par une réunion de coordination pour la présentation des dossiers aux élus. La réunion spéciale tient le même rôle que la réunion régulière, mais est convoquée rapidement lorsque la situation l'exige. La session de travail quant à elle sert à informer et orienter les dossiers.

RÉUNIONS DE KATAKUHIMATSHETA

	2023-2024	2024-2025
Réunions régulières	15	16
Réunions spéciales	13	17
Rencontres publiques	9	13

RENCONTRES PUBLIQUES

Date	Sujet	Endroit
20 avril 2024	Services pour les populations vulnérables (personnes en situation d'itinérance)	Salle communautaire
29 mai 2024	Budget 2024-2025 et planification annuelle des immobilisations	Pavillon du site Uashassihstsh, visioconférence et chaîne YouTube
14 août 2024	Séance d'information publique concernant le projet de minicentrale hydroélectrique Énergie Matawak	Salle communautaire, visioconférence et chaîne YouTube
11 septembre 2024	Rencontre publique sur les dossiers et décisions	Pavillon du site Uashassihstsh, visioconférence et chaîne YouTube
25 septembre 2024	Fonds autonomes	Pavillon du site Uashassihstsh, visioconférence et chaîne YouTube
2 octobre 2024	Cercle de discussion sur l'offre de logement	Pavillon du site Uashassihstsh
30 octobre 2024	Actions mises en place afin de répondre aux besoins de personnes vulnérables, incluant un nouveau centre de services	Pavillon du site Uashassihstsh, visioconférence et chaîne YouTube
13 novembre 2024	Séance d'information publique concernant le projet Énergie renouvelable Onimiki	Salle communautaire, visioconférence et chaîne YouTube
27 novembre 2024	Rencontre publique sur les dossiers et décisions	Pavillon du site Uashassihstsh, visioconférence et chaîne YouTube
15 janvier 2025	Séance d'information sur la consultation concernant la révision du Règlement sur les élections de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh	Salle communautaire, visioconférence et chaîne YouTube
25 janvier et 1 ^{er} février 2025	Consultation publique sur une proposition de stratégie intégrée de mise en valeur de la forêt (Nitassinan)	Salle communautaire et visioconférence
19 février 2025	Rencontre publique sur les dossiers et décisions	Salle communautaire, visioconférence et chaîne YouTube
31 mars 2025	Réunion spéciale – Déclaration du neleueun comme langue officielle	Salle communautaire et Facebook en direct



TSHITSHUE TAKUHIMATSHEUN UTAIMUN

Kuei Pekuakamiulnuatsh!

Mishta-katak^u nipapalitan nitatusseunan mak aiats^h milushtepan 2024-2025 pipun ka ishkuapalits^h nene. Mishue nukunipan eish uapatamatsh atusseun takuhikanitshuapihtsh katshi kau milu-tshitapakanitsh kie tshi uitshishiueu tshe tutamatsh, mamitunelitamatsh mak mishkutshipalitaits^h nitatusseunan.

Tshika mishkenau ute ume mashinaikanihtsh tan ishpish mak tan ishinakuatsh katshi Eieshkushtakanitsh atusseun. Tapue niteieshkunan muk mishau kie eish uitshishakanitau Pekuakamiulnuatsh. Apu tshika utsh kassinu uauitamats^h tanite e papalitaits^h papeik^u muk nika uauiten tan ishinakuatsh atusseun nene mashtel pipun kie nika mamushtan ashits^h tan eish uapatamatsh atusseun takuhikanitshuapihtsh.

Kie nui uiten ishpish tapuetakau kupanieuatsh takuhikanitshuapihtsh tat^u tshishik^u ushkuishtamuatsh ne ka ui mamu utinamatsh at peikuan nanikutin e alimitsh nitatusseunan. Kie mishta-matelitakuan takuhikanitshuapihtsh ne uauitshishitun uelutshishiun ka mishta-apatelitamuk tshilanu Pekuakamiulnuatsh : nishtutatun, uitshishitun eka tshi tat man kupanieu, mamu mashituepalitakanu atusseun, uapatalitishunanun milu-atusseuna. Nuitshishikunan eish atusseiatsh tshetshi taship mamu mishkamats^h tshekuan tshipa uitshishiueu tshetshi aiats^h miluatsh eish uitshishiueiatsh kie ninashkumauatsh kassinu kupanieuatsh kamamupitau.

Eish uapatamatsh atusseun takuhikanitshuapihtsh « Tshetshi taship nukushitau Pekuakamiulnuatsh »

Ne eish uapatamatsh atusseun takuhikanitshuapihtsh nipin 2024 nene tshitshipalipan tshe nashekanitsh mishue takuhikanitshuapihtsh katshi kau tshitapatamatsh Eish mamu uapatamatsh atusseun kie nimashinashtepalitan kassinu kupanieuatsh tshi uapatamuatsh mak mamu alamutamuatsh nelu tan tshipa papeik^u kie mamu nashamuatsh. Tietsh tshi tapuetamuatsh mak shash matelitakanipan tshe mishkutshipalitaiahtsh atusseun.

Tshekuan e nashekanitsh

Uitamuk, tshishpeuatamuk, nukutaik, milu-kanuelitamuk tshitipelitamunnu, tshilnu-tipelitamunnu, tshilnu-aitunnu, tshekuan ka nashamuk mak tshekuan e ui tutamuk

Mitshen meshkanau e uitamuk mak e tshishpeuatamuk tshitipelitamunnu. Nanikutin alu miluau tshe utinamatsh nitetshe katipashkunitshet miam ne kamakuneshatsh eka ka apatelimakanitau kie kananitu-tshisselitakanitsh atikuatsh ka tshishpeuatakanitau, ka kaniuik, muk ne ka pikutashutau Wendat Tshitassinahtsh nitetshe ka kanuelitakanitsh assi Laurentides takuan eshk^u tshe shaputuepalitaik. Takuan tshe nanakatshitaiahtsh kie eshk^u taiatsh miam nelu Wendat eka ka tapuetakau ka ishinikatamuk Uakau shakahikan. Kie nanikutin nuitshishiuanan miam nitshenatsh ume pipun Kanikanipishtakau Ilnuatsh tshishkutamatun Cour supérieure du Québec ka itutetau nelu ka anuelitakau *Upishtikuiaussi mishtikushimun tipelitamun* e issishuemakatsht ne tipelitamun nakaham^u tshilnu-tipelitamunnu ilnuatsh ka kanuelitakau.

Miam ka issishuetau Katakuhimatsheta, at peikuan katshi kaniuik, Upishtikuiau-tshishe-utshimau apu mishkutinak eish itelitalak eukuan uetsh e takuatsh eshk^u aiatsh tshe aitiahtsh tshetshi ishpitelitalak tshitipelitamunnu mak utaimunau katipashkunitshetau.

Mitshet pipuna katshi atusseshtamatsh tshetshi tshishpeuatakanitsh tshitipelitamunnu kie tshitassinu, nitshi mamu mashinahutishunan Essipit mak Nutashkuan ashitsh Utaua-tshishe-utshimau tshe ushkuishtakanitsh, nanitu-tshisselitakau mak tshekualu tshe milatakuatsh. Kie nitshi uitsheuananatsht Pekuakamiulnuatsh ka kuetshimuetau tshetshi tshishpeuatakanilitsh unatuhussiuau kie nitshi uitsheuananatsht nitshenatsh ka atusseshtakau Tipelitamuna kie katshishpeuatakanitsh natuhussi ka uluitshishinakau tanite miam tshipa tshishpeuatenanu Tshitassinu. Miam tat^u pipuna, nitshinuemuananatsht ka nanitu-tshisselitak tshishe-utshimau tan itelitalamatsh nuhtshimihtsh mishta-atusseuna kie ninanakatshitanan tan tshe aitutau tshishe-utshimauatsh nuhtshimihtsh tshetshi taiatsh tshe tshishpeuatamatsh Tshitassinu.



Tshetshi milu-kanuelitamuk mak nukutaik tshilnu-aitunnu mak nelueun, nuiten tanite miam papalitaish nitatusseunan katshi Eieshkushtaiatsh : nikan nitshi ashtanan nelueun kie aitunanu tshetshi aiats ilniumakatsh, tan katshi aitunanuatsh utsh takuhikan mashinaikan Pekuakamiulnuatsh utilnu-aitunau. Kie mitshetuau tshi mamuhituatsh Pekuakamiulnuatsh e ashu-miluanuatsh ilnu-aitun :

- Ilnu-atusseuna, ashpikuashun, kussikuashunanu mak manitumanishatsh-ashpikuashun;
- Uapataluanu kie mamuhitunanu tshe miluelimun aimihanuats;
- Ka alamutakau tshekualu ka apatelitakuatsh;
- Mamu piminuanu mak kutshitakanu;
- Uapataluanu ilnu-atusseuna, alipi e tutuakanit kie apui mak teuehikan;
- Tshishinakanu mushian;
- Kie kutaka.

Mitshetuau mitshetipantsh Pekuakamiulnuatsh e ilnu-aitunanuatsh, uapatakanu ishpish shapelitakau e aitunanuatsh.

Mishau ka mishta-apatelitakuatsh tshitipatshimunnu e mashinatetsh mak e milu-kanuelitamuk nite *Tshimashkanaminu, notre chemin : Des Kak8chaks aux Pekuakamiulnuatsh* mashinaikan, 14 takuatsh-pishim^u 2024 ka uluitshishinakanitsh, uanisse tshika tshi ashu-miluanuatsh auassatsh aishkatsh.

Tipelimitishun

Mishau atusseun e tshishtaiatsh makie kutaka eshk^u nitatusseshtenan ne ka ui tipelimitishuik :

- Nitshi milananatsh katipelitakau Eieshkushtakanu Tipelimitishun mashinaikan mak milu-tshitapatenan tan tshipa itatshitakanu;
- Shakashtueu atusseun ka ishinikatetsh auassatsh tshishpeuaushun tipelitamun tshe kanuelitamuk;
- Eieshkushtakanu atshitashuna metueun tipelitamun;
- Taship nushkuishtenan tshetshi pashitshishkamatsh ne ka alimihikuiatsh ka ui nishtutatishiats ashitsh tshishe-utshimau;
- Mashituepalitakanu tshetshi aiats takukau atusseuna kie tshetshi aiats shuliatsheik utsh mishta-atusseuna tshetshi aiats pakassutishuik : ushkutima, mashituepalitakanu namissiu-ishkuteu tshe utsh pimipalitsh apuiatsh, nishtutatun ashitsh mishta-atusseutshuapa;
- Mashituepalitakanu nitetshe Nishkue meshkanau kie ahuakanuatsh mak tapuetuakanuatsh tshetshi manukashutau nitshenatsh ka tipelitakau nelu ilnu-atusseutshuapa kie kutaka.

Milu-atusseshtuakanitau Pekuakamiulnuatsh ashitsh e nashekanitsh ilnu-aitun

Nanaku mak mishuau eish uitshishiueiatsh kie aiats miluau. Kupanieuatsh eshk^u milu-tshitapatamuatsh tshek takuatsh tshetshi minatsh aiats miluakau. Nitshi nanitu-tshisselitenan tanitut tshe itashunanuatsh aishkatsh tshetshi nikan tshisselitamats tshekualu miam tshe apashtatau Pekuakamiulnuatsh.



Mitshetuau nitshi mishkutunenan uitshishiuna ume pipun kie passe aiatsch miluau. Pate :

- Kau milu-tshitapakanipan Utinashuna takuhkan mashinaikan mak mashinatahikanu Mashteuaiatsch atusseutshuapa mashinaikan tshetshi aiatsch shuliatshetau tshitatusseutshuapiminu;
- Ueshtakanu tshe atshishtakanitsh Ushkui ka ishinikatetsh nite ka natshishkatutau ka alimuhutau tshetshi aiatsch milualitsh e tshishikatsh kie e tipishkatsh;
- Tshitshipaluatsh e mamu atussetau Atshapi ka ishinikashutau (kamakunuesht mak ka aimihiuet muk tshiam uitsheueuatsh ka alimuhutau tshetshi etatu uipatsch itishuakanitau nitetshe ushkatsh tshe milu-uitshishakanitau);
- Uitsheuakanuatsh ilnuatsh ka apitau nite ka apinuanatsh takuhkanitshuap ka tipelitak tshetshi shaputuepalitau tshe apitau nite mak tshetshi eka ka uitshitau ish ilniutau;
- Aiatsch tshi milushtakanu Ka ashimakanitau takuhkan mashinaikan tshetshi etatu uitshishakanitau ka unihatau utshiluemakanuau;
- Kau milu-tshitapakanu manukashun mak tanite e apinuanatsh tshetshi milushtetsh ashitsh eish ilniunanuatsh kashikatsh;
- Uitshishakanuatsh kie tshishikuakanuatsh Pekuakamiulnuatsh tshetshi etatu milu-nashtunakau tshek atusseunilu tshipa miluatamuatsh tshe ish atussetau aishkatsh (18 tashipanatsh);
- Uitshishakanuatsh ka kutulnu ashu nishuaush tatupipuneshutau tshetshi etatu uanasse tipelimitishutau katshi kanuelimakanitau utsh tshishe-utshimau auass tshishpeuaushun (nanaku ish uapatalakanuatsh, uitsheuakanuatsh nite ka apitau, uil ne auen tshekualu tshipa apashtau kie kutaka);
- Ashushtakanu tshekuan miam ui utinakanitsh ne ilnu-aitun nite eish uitshishakanit auass ka kashtahukut tshishe-utshimau auass tshishpeuaushun;
- Nuhtshimiu-mitshim ish ashamakanuatsh tshishelnuatsh tshishelniutshuapihtsh ka apitau;
- Uauitshishakanuatsh napeuatsh;
- Uauitshishakanuatsh ka eiakuamit auen;
- Aluepahakanuatsh ukaumauatsh mak utaumauatsh;
- Uapatalakanuatsh auass tshe milelimut;
- Mamu apinanun tshe uauitshishitunanuatsh;
- Eshk^u mamu apuatsh peikutenuatsh;
- 803 tatunipan eish metuehakanitau ilnuatsh tshetshi aiatschitau : tuhan ka pituteuapahakanit nite alipi ka akutshik, ka pashitshuepuhakanit alipihtsh kie tuhaniss, ashini ka pimushinakanit mishkumihtsh, nanaku metueuna e mamu apinuanatsh, tshishelnuatsh kutshipalitauatsh tshe sheshauitau, nimun, manitumanishatsh ashpikuashun, uapataliuanu e piminuanuatsh, uapataliuanu mishta-ilnishun kie kutaka;
- 16 tatua natshishkatunanipan ka mishta-apatelikukau mamuhituna : Tapuemikan kie kau e milu-uitsheutunanuatsh tshishik^u, Mamuhitunanu, nuhtshimihtsh mamuhitunanu, Nelueun-tshishik^u kie kutak;
- Etatu mishau e ilnu-aitunanuatsh nite e nishukau katshishkutamatsheutshuapa kie shenekanu Ilnu ashineunitshuap;
- 19 tashuatsh ka milakanitau umashinaikanuau ka tshishkutamuakanitau utsh Ka uitsheuatau auen ka ui atusset : Kamanutshetau mak ka tshishtaputshamitshuapetau atusseutshuapihtsh.

E miluakau atusseutshuapa : Mitshenipan atusseutshuapa ka tshimatakanikau makie shash tshekat ka tshishtakanikau : ashtuehitsheutshuap, Ushkui ka ishinikatetsh, kanishutshikamukau mitshuapa, eieshkushtakanu tan tshipa ishinakutakanu tshe mishikanitsh Amishk^u katshishkutamatsheutshuap kie nite ka natshishkatutau ka auassiutau Café jeunesse ka ishinikatetsh, mishikanu kamakuneshiutshuap mak nanatuapatakanu shuliau minatsh tshe manutshanuatsh.



Takapitshenakaniss : Tshimishkakanu tanite miam tshe tshimatet assikuman tshetshi mishue ilnussihtsh tep shutshishimakatsh takapitshenakaniss e apashtakanitsh.

Eish pimipalitsh

Kau tshimilu-tshitapatakanu eish tipelitakanitsh atusseun mak eish pimipalitsh atusseun tshetshi mamu pimipalikau ashitsh eish uapatamatsh atusseun takuhikanitshuapihtsh kie mishue nitapashtanan miam ne Microsoft 365 nite ka atusseu-tshitapatakanitsh nuitshishikunan tshetshi eka ishpish pishakuatsh eish atusseiatsh.

Tshekuan e mamu tapuetakanitsh takuhikanitshuapihtsh

E ui pashitshishkamatsh ka nanakatshitakanitsh eish atussanuatsht luash shutshelitamun eukuan ne ui tutamatsh kie takuan tshetshi kau milu-tshitapatamatsh tan eish atusseiatsh kie nihi atusseu-tipahikana, ume nitutetan peiku-pipun :

- Uitsheukanu ka nikanipit;
- Tshishkutamuakanuatsh kupanieuatsh;
- Kau milu-tshitapatakanu eish tipelitakanitsh atusseun;
- Natshishkuakanuatsh kupanieuatsh tshetshi mamu uitshishitshutau;
- Nanakatshitakanu milu-uitsheutun takuhikanitshuapihtsh (tshisselitakanu e milu-uitsheutunuanuatsh).

Nimishta-apatelimananatsh mak tutuakanitau kupanieuatsh. Ashku kau nimilu-tshitapatenan tshekualu e milakanitau tshetshi milu-tutakau utatusseunuau kie tshetshi eshk^u ui atussetau takuhikanitshuapihtsh mak tshetshi kutakatsh petsh atussetau. Kau e milu-tshitapatamatsh atusseun, Ka mamu apitau kupanieuatsh uitamuatsht tshekualu e utamahikutau kie tshekuan uetsh eka miluelitakau kupanieuatsh. Nuapatetan mashtel kau ka milu-tshitapatamatsh e miluatsh peikuan nelu ka milakanitau muk takunipan tshe ueueshtaiatsh miam ne eish tshishikuakanitau mak tanite miam eish pimipalikau passe. Pate kupanieu takuhikanitshuapihtsh ka atusset etatu milakash ashuapatam^u tshetshi peik^u minashtakan ashustakanilitsh tshe aluepit. Tshetshi ashte utamahikutau, tapuetuakanuatsh kupanieuatsh peikuminashtakan tshe aluepitau e natuhunanuatsh e takuatshitsh tshe ilnu-aitutau. Mitshetuau tshi natuelitamuatsh tshetshi ilnu-aitutau mak tapishkuatsh pimipalitsh utatusseunuau mak utilniunuau.

Aimahakanuatsh

Takuanilu tshe shutshelitakau takuhikanitshuap Pekuakamiulnuatsh eukuan uetsh etatu nitshi aimahananatsh, nanitu-tshisselimakanitau mak tatau :

- Uluitshishinakanu ussi-mashteuiatsh.ca nite Web;
- Aimahakanuatsh nite Facebook;
- Uishamakanuatsh e utshimau-aiminanuatsh;
- Mamu apinanun ka alimahutau e alamumakanitau mak natshishkatunanu tshe uitakanitsh tan tshe eish utshishakanitau;
- Nanitu-tshisselimakanuatsh kie mashinahuna mashinakaniss Matawak mak Onimiki mishta-ushkutima ka ui tutakanikau;
- Natshishkatunanu tshe alamutakanitsh namissiu-ishkuteu tshe utsh pimipalitsh apuiatsh nitetshe Chamouchouane;
- Nanitu-tshisselimakanuatsh kie natshishkatunanu tshe alamutakanitsh ilnu-tshishe-utshimau pakassun tshe tipelitak;
- Ashitsh Pekuakamiulnuatsh mamu alamutakanu manukashun mak tanite e apinanuatsh;
- Kupanieuatsh mamu apuatsh tshe atusseshtakau ilnu-tshishe-utshimau pakassun tshe tipelitak;
- Nanitu-tshisselimakanuatsh ilnuatsh ilnu-atusseuna ka ish atussetau - Mamuhitunanu tshe metuanuatsh;
- Nanitu-tshisselimakanuatsh ilnuatsh Shakashtueu atusseun ka ishinikatetsh;
- Katipelitakau natshishkuakanuatsh nelu kau tshe milu-tshitapakanitsh ka eish uitshishakanitau ka kushpita;
- Kau ueueshtakanu apuna nite Kamamu apitau Uauitshishitutau ka ishinikashutau;
- Pekuakamiulnuatsh tatipan ka mamu apitau tshe uitshishiuetau : ka uitshishiuetau kie ka tutakau tipelitamun Shakashtueu ka ishinikatetsh atusseun, shuliau eish tapashtakanitsh kie nanakatshitakanitsh, ishinakutakanitsh ilnussi, tshetshi aiatsh petakuatsh nelueun, ka tipelitak ka nashpitsh kanuelimakanit ilnu-auass kie ka tipelimakanit ilnu-auass tshetshi tshishpauatakanit, ukaumauatsh mak utaumauatsh, tshishelniutshuapihtsh ka apitau.

Apu taship tep tatau muk nuapatenan etatu e tanuatsh uanasse eish natshishkatunanuatsh.



Milu-atusseun takuhikanitshuapihtsh

Tshetshi etatu miluatsh eish atusseshtuakanitau Pekuakamiulnuatsh mak tshetshi mishta-milushtetsh nitatusseunan, tshekuan tshishtin tshe takuatsh tshetshi ishpalitsh.

Tapishkuatsh pimipalitsh shuliau : Eshk^u akua nitutenan tshetshi milu-tapashtaiatsh shuliau. Kupanieuatsh ka mamu apitau milu-tshitapatamuatsh tshekuan miam tshe apashtakanitsh kie milu-tshitapatamuatsh tshekuan e tshipishkatshet nitetshe ka pashtinakau shulialu. E tshitapatakanitsh Utaua-tshishe-utshimau makie tshe mishkutshishtat, tshe eish tapashtaiatsh shuliau ume pipun tshi eieshkushtakanu kie akua tshi tutakanu tshetshi eka ishpish tshimatakanitsh ussi-atusseuna.

Taship aiatsh milushteu : Takuhikan mashinaikana mak atusseun-tipahikana kau tshimilu-tshitapatakanu tshetshi eka ishpish pishakuatsh e atussanuatsh muk peikuan nutitinenan ne ka ui utitinamatsh miam nitshenatsh Ka uitsheutau auen ka ui atusset kau tshi milu-tshitapatamuatsh tan eish pimipalitsh utatusseunuau.

Atusseuna ka milu-kanuelitakanitsh nite ka atusseu-tshitapatakanitsh : Atusseuna ka milu-kanuelitakanitsh nite ka atusseu-tshitapatakanitsh tshi ui pikupitakanu ume mashtel pipun. Muk apu utsh tshi tshimutunanuatsh. Muk peikuan nitshi unitanan passe atusseuna ka mishta-apatelitakuatsh miam nitshenatsh ka atusseshtakau Tipelitamuna kie katshishpeuatakanitsh nanituhussi takuanipan kau tshe mashinatahakau utatusseunuau eukuan uetsh petshitshapalitsh tshe tutakau kutaka utatusseunuau ka kuetshimakanitau. Katshi ne ishpalitsh, nitshi tutenan tshetshi etatu milu-nanakatshitakanitsh kie nitshi kuetshimananatsh nitshenatsh ka atauetau tshekuanihi e apashtaiatsh.

Mashituepalitakanu kupanieuatsh utshisselitamunuau : Mitshet tshi eish tshishkutamuakanuatsh : e atamishkuakanit auen, eish mashinhamuakanit auen tshetshi tapuetak, miluelimun kie akua tutakanitsh e atussanuatsh, tan tshipa milushtakanu tshekuan ka alimihuet, e milu-eieshkushtakanitsh mak eish ueeshtakanitsh atusseuna, Microsoft 365 apashtakanu kie kutaka.

Tshetshi miluelitakau ka apashtatau uitshishiuna : Tshe milu-tipahikanitsh eish miluelitakau : nanitu-tshisselimakanuatsh manukashun mak tanite e apinanuatsh, ka atusseu-tshitapatakanitsh ashtakanu nite ka ashupatak auen tshetshi mashinatahak tan eish itelitak miluelimun uitshishiun. Eshk^u nitshitapatenan nelu auen eka ka miluelitak kie mamishtshemun kie nuitshishikunan ne tshetshi aiatsh milushtetsh nitatusseunan. Muk takuan tshetshi mishkumatsh tan tshe eish aiatsh milu-tipahamatsh eish atusseshtuakanitau Pekuakamulnuatsh.

Ilnu-tshishe-utshimau

Shash ueshkatsh e tshisselitamatsht e alimitsh tshetshi tapishkuatsh pimipalitsh pakassun ilnussihtsh. Nikuetshimatanatsh Pakassun, atusseun mak e uitsheutunanuatsh tshe uluitshishinakau tan tshipa ish mamu pimipalu kie eka pishakuatsh ne ilnu-tshishe-utshimau pakassun. Tshi uluitshishinakanu mak tshi nanitu-tshisselimakanuatsh passe katipelitakau tan eish uapatakau nelu. Kamamupitau tshi tshimalakanuatsh tshe nashakau mak etatu uitakau kie uiluuu. Milushkamitsh 2025 tshika uapataliueuatsh tan ishinakunilitsh mak mashtel aimun tshika utinakanu.



Ishinakuatsh takuhikanitshuap

500 tashuatsh kupanieuatsh Takuhikanitshuapihtsh, nite tatapan atusseuatsh 12 e tatikau tatipan ka ishinakuatsh atusseuna, takuan tshetshi mamu atussanuatshtsh tshetshi alu mamu apashtakanitsh ilnishun mak tshetshi milu-mamu pimipalitsh atusseun takuhikanitshuapihtsh. Ne ui utitanamatsh, apatelitakuan tshe apashtaiatsh uelutshishiuna miam uauitshishitun mak tapishkuatsh tipelitamun. Nuapaten mitshetuau eish atussanuatshtsh. Uitshishiueu peikuau peik^u minashtakan e natshishkatutau Ka nikanipitau tshe mamu pimipalitatau utatusseunuau kie eish atusseshtuatau Pekuakamiulnuatshtsh mak mamu utinakau utaimunuau. Pate :

- Mamu atusseuatsh kupanieuatsh (Miluelimun kie mamu miluelimun, Katshishkutamuakanitau kie atusseuna, Kamakuneshatsh) tshetshi mamu mishkakau tshekualu tshipa milu-uitshishiku auen, tshetshi aiatshtsh peshuapatak nelu ka ui utitinak;
- Mashinatahikanu tshe milu-nashekanitsh mishta-atusseuna Tshitassinahatsh tshetshi tietsh nanitu-tshisselimakanitau Katipelitakau tan eish uapatakau mak tanite miam tshe tshishpeuatakanitsh nuhtshimihitsh, tshishtin mamu atussetau Tipelitamuna kie katshishpeuatakanitsh natuhussi, Pakassun, atusseun mak e uitsheutunanuatshtsh Tshitilniunnu mak Kauauitshishatau kassinu takuhimatsheun atusseun;
- Kauauitshishiuetau (Kupanieuatsh atusseun, Shuliau eish tapashtakanitsh, utinashuna mak Kauauitshishiuetau Kassinu Utshimau atusseuna) mishue ne kupanieuatsh e uitsheuakanitau, nashekanitsh kie eieshkushtakanitsh shuliau, e aimahakanitau, ui apashtakanitsh ueshtashun kie kutaka.

Mashtel aimun

Nitshi uiten passe nitatusseunan ka tshishtaiatsh kie etshi mishta-milu-tshishtaiatsh takuan kie nite takuhikanitshuapihtsh. Eshk^u nushkuishtenan tshetshi aiatshtsh tipelimitishuik, tshishpeuatamuk tshitipelitamunnu mak tshitilnu-aitunnu, etatu peshuapamakanitau mak aiatshtsh miluatsh eish atusseshtuakanitau Pekuakamiulnuatshtsh. Takuan kassinu mamu tshe tanuatsh tshetshi utitinamuk.

Tshima miluelitamek e tapuatamek!

Christine Tremblay

Ka ashu takuhimatshesht pitute takuhikan



MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Kuei Pekuakamiulnuatsh!

2024-2025 a été une année fort productive en améliorations de toutes sortes. Le déploiement de la vision organisationnelle actualisée a motivé plusieurs réalisations, réflexions et changements.

Vous trouverez dans le présent document l'état d'avancement de la Planification stratégique et quelques données intéressantes. Mais au-delà de la Planification stratégique, notre organisation offre une multitude de services et de programmes qui répondent à plusieurs besoins de la population. Nous ne ferons pas le bilan de chacun, mais dans les lignes suivantes, je décrirai certaines réalisations de la dernière année en faisant le lien avec les thématiques abordées dans la vision organisationnelle.

Je tiens à souligner l'engagement des employés de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan qui, jour après jour, déploient de multiples efforts pour contribuer à l'atteinte de nos objectifs, et ce, dans un contexte qui n'est pas toujours facile. L'entraide, valeur si importante pour nous les Pekuakamiulnuatsh, est bien présente au sein de notre organisation : concertation, soutien lors d'absences, codéveloppement, partage de bonnes pratiques. Cette ouverture constatée nous permet d'être constamment en mode solution et j'en remercie toutes les équipes.

Vision organisationnelle « Tsheshi taship nukushitau Pekuakamiulnuatsh »

La vision organisationnelle actualisée a fait l'objet d'un grand déploiement à partir de l'été 2024. Une vidéo présentant les détails de cette vision a été partagée à l'ensemble des employés qui ont pu, par la suite, discuter avec leur équipe de leur apport individuel et collectif pour la concrétisation de cette vision. L'adhésion s'est rapidement fait sentir et plusieurs transformations se sont amorcées.

Raison d'être

Affirmer, défendre, promouvoir, préserver nos droits, notre titre, notre langue, notre culture, nos intérêts et nos aspirations

Il y a plusieurs façons de s'affirmer et de défendre nos droits. Parfois nous optons pour des démarches juridiques, comme ce fut le cas pour la sécurité publique et la consultation pour le caribou, où nous avons eu gain de cause, et dans le dossier du saccage des Hurons-Wendat dans la réserve faunique des Laurentides (Partie sud-ouest de Tshitassinu) pour lequel d'autres démarches seront nécessaires. Nous devons demeurer à l'affût et intervenir dans d'autres dossiers, comme pour le lac Uakau où le choix du toponyme ilnu est remis en question par la Nation huronne-wendat. À d'autres moments nous soutenons des causes nationales, comme ce fut le cas cette année pour la contestation judiciaire du Conseil en éducation des Premières Nations, devant la Cour supérieure du Québec, à l'égard de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec*, le français, visant notamment à démontrer que les dispositions de la loi portent atteinte aux droits ancestraux de nature générique dont sont titulaires les peuples autochtones.

Malgré les victoires juridiques, comme le précisait Katakuhimatsheta précédemment, l'attitude du gouvernement du Québec ne change pas, nous obligeant à multiplier les interventions pour faire respecter nos droits et les jugements des tribunaux.

Dans l'objectif de préserver nos droits et protéger le territoire, nous avons également, après plusieurs années de travail, signé un protocole sur la mobilisation, la consultation et l'accommodement avec le gouvernement fédéral, en collaboration avec les Premières Nations d'Essipit et de Nutashkuan. Des démarches ont également eu lieu afin d'appuyer nos membres dans leur demande de création d'aires protégées ainsi que pour les propositions de la direction Droits et protection du territoire concernant certaines parties de Tshitassinu. Comme à chaque année, nous répondons à plusieurs consultations par le dépôt de mémoires ou autres et surveillons de près les actions des gouvernements en matière territoriale afin d'intervenir pour protéger Tshitassinu.



Pour préserver et promouvoir notre culture et notre langue, de grandes actions ont été réalisées dont fait état le bilan de la Planification stratégique dans les pages suivantes : officialisation du nelueun, revitalisation de la langue, bilan de la Politique d'affirmation culturelle des Pekuakamiulnuatsh. De plus, une multitude d'activités et d'ateliers de transmission ont été proposés à la population :

- Ateliers d'artisanat, de broderie, de confection, de couture, de perlage;
- Ateliers et cérémonies culturels et spirituels;
- Conférences;
- Cuisine communautaire et dégustations;
- Démonstrations d'artisanat, de confection de filet à pêche, de rame, de tambour;
- Tannage de peaux;
- Etc.

Plusieurs de ces événements affichent complet, nous démontrant le grand intérêt de la population.

Le livre d'histoire *Tshimashkanaminu, notre chemin : Des Kak8chaks aux Pekuakamiulnuatsh*, lancé le 14 novembre 2024, vient nous assurer de conserver des éléments cruciaux de notre histoire et ainsi faciliter la transmission aux prochaines générations.

Autodétermination

Plusieurs travaux ont été complétés ou sont en cours nous menant vers notre autodétermination :

- Dépôt du projet de Constitution et évaluation des coûts de la mise en oeuvre;
- Travaux de la commission législative Shakashtueu en vue de se doter de notre propre loi pour protéger nos enfants;
- Ébauche d'un projet de loi sur les bingos;
- Interventions constantes pour tenter de dénouer les impasses dans la négociation du Traité;
- Plusieurs démarches de développement économique afin de favoriser la création d'emplois et des retombées financières pouvant permettre une plus grande autonomie : minicentrales, développement éolien, négociations avec les grandes entreprises;
- Développement du quartier d'affaires Nishkue ayant permis, à ce jour, l'octroi de baux à quatre entreprises locales, etc.

Offrir des programmes et des services culturellement pertinents et de qualité à la population

Notre offre de services très élaborée fait l'objet d'amélioration continue. Les équipes continuent d'évaluer les résultats et les besoins afin d'actualiser les programmes et les services si requis. Une étude démographique a d'ailleurs été réalisée afin que nous puissions anticiper les besoins pour les prochaines années.



Plusieurs changements ont donc eu lieu cette année et certains services se sont raffinés. En voici quelques exemples :

- Révision de la Politique d'acquisition de biens et services et création du Registre des entreprises sélectionnées de Mashteuiatsh, permettant de plus grandes retombées pour nos entreprises locales;
- Travaux de rénovation en vue du déménagement du carrefour Ushkui afin d'offrir un service jour et nuit à notre population plus vulnérable;
- Déploiement de l'équipe Atshapi (équipe policier et intervenant 100 % dédiée à l'accompagnement des clientèles vulnérables permettant l'orientation accélérée vers les services de première ligne);
- Ajout d'un service d'accompagnement dans nos logements communautaires afin de favoriser le maintien en logement et prévenir l'itinérance;
- Bonification de la Politique-cadre de la sécurité du revenu afin de soutenir davantage certaines familles endeuillées;
- Révision des programmes d'habitation afin de répondre aux différents besoins évolutifs constatés;
- Développement d'un programme de stages rémunérés afin de permettre aux Pekuakamiulnuatsh d'expérimenter un métier et ainsi faire des choix plus éclairés quant à leur avenir professionnel (18 stagiaires accueillis);
- Programme post-majorité pour tous les jeunes adultes qui quittent la protection de la jeunesse afin de les soutenir dans leur entrée dans la vie adulte (ateliers divers, logement supervisé, soutien personnalisé, etc.);
- Ajout d'objectifs liés à la culture dans tous les plans d'intervention des enfants suivis en protection de la jeunesse;
- Service de repas de gibier pour les aînés du centre Tshishemishk;
- Groupe de soutien pour les hommes;
- Groupe de soutien pour l'anxiété;
- Répit pour les parents;
- Ateliers bébé en santé;
- Cercles de partage;
- Poursuite des cercles de famille;
- 803 activités de loisir et de sport offertes à la population pour dynamiser la communauté : basketball, badminton, pickleball, curling, soirée de jeux et d'énigmes, initiation au yoga pour aînés, danse en ligne, perlage, atelier culinaire, atelier scientifique, etc.;
- Tenue de 16 événements d'envergure : Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, Mamuhitunanu – Grand rassemblement des Premières Nations, rassemblements en territoire, Journée des langues autochtones, etc.;
- Offre culturelle bonifiée dans les écoles et inauguration du pavillon culturel Ilnu ashineunitshuap (« La maison de la fierté ilnu »);
- Diplomation de 19 personnes dans le cadre des formations offertes par le Développement de la main-d'œuvre : DEP charpenterie-menuiserie et entretien ménager d'édifices publics.

Infrastructures adéquates : Plusieurs projets d'infrastructures ont été réalisés ou sont grandement avancés : caserne de pompiers, carrefour Ushkui, jumelé, plans pour l'agrandissement de l'école Amishk, plan pour le nouveau Café jeunesse, agrandissement du poste de police et recherche de financement pour plusieurs autres projets.



Couverture cellulaire : Les démarches afin d'améliorer la couverture cellulaire ont permis d'identifier l'emplacement pour une nouvelle tour qui couvrira l'ensemble de la communauté.

Processus

Beaucoup de travaux ont été réalisés afin de réviser des encadrements et des processus, l'objectif étant de s'assurer d'un alignement à la vision organisationnelle et d'une simplification dans nos façons de faire. De plus, de nouveaux outils technologiques, notamment les applications de la suite Microsoft 365, se déploient, contribuant à simplifier certains aspects du travail.

Culture organisationnelle

Pour passer du contrôle à la confiance, nous devons réviser nos approches et requestionner nos règles, ce qui a été fait de différentes façons cette année :

- Accompagnement (coaching) de gestion;
- Formations pour les employés;
- Révision d'encadrements;
- Rencontres de renforcement d'équipe;
- Attention particulière au climat de travail (les données démontrent que le climat de travail est positif dans l'organisation).

Les employés constituent des ressources précieuses et il importe d'en prendre soin. Les conditions de travail sont donc révisées régulièrement afin de nous assurer d'être compétitifs pour attirer et retenir les talents. Lors des révisions, la Structure de participation du personnel est impliquée afin de nous assurer de considérer les préoccupations et causes de mécontentement des employés. La dernière révision nous a permis de constater que nous avons généralement de bonnes conditions de travail, mais certains ajustements étaient nécessaires dans la grille salariale et dans l'application de certaines conditions de travail. Par exemple, dans notre organisation, avoir une semaine de vacances supplémentaire prend plus de temps qu'ailleurs. Pour pallier ce motif d'irritation, il a été décidé d'offrir une semaine de congés culturels à tous les employés lors de la période de chasse au gros gibier. Cette semaine répondra par le fait même au besoin souvent signifié par nos employés de pouvoir pratiquer ilnu-aitun et d'avoir un plus grand équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

Communication

La confiance de la population envers l'organisation étant essentielle, nous avons donc multiplié les occasions de communication, consultation et implication citoyenne :

- Lancement du nouveau site Web mashteuiatsh.ca;
- Publications régulières sur la page Facebook;
- Rencontres publiques;
- Cercle de discussions pour les populations vulnérables suivi d'une rencontre de présentation des services offerts pour répondre aux besoins identifiés;
- Consultations et registres pour les projets hydroélectriques Matawak et Onimiki;
- Journées portes ouvertes sur le développement du potentiel éolien de la zone Chamouchouane;
- Consultation et rencontres d'information dans le cadre de la démarche de gouvernance économique;
- Discussion communautaire sur les programmes d'habitation;
- Comité de travail pour la gouvernance économique;
- Consultation des artisans en vue de Mamuhitunanu – Grand rassemblement des Premières Nations;
- Consultations diverses dans le cadre de la démarche Shakashtueu;
- Rencontres avec les Katipelitakau pour la révision des programmes d'occupation de Tshitassinu;
- Restructuration du comité Uaitishitutau;
- Comités d'implication citoyenne : conseil consultatif citoyen et commission législative Shakashtueu, comité des finances et d'audit, comité d'urbanisme, comité de revitalisation du nelueun, autorité compétente pour l'adoption et la tutelle coutumières, comités de parents, comité des résidents du centre Tshishemishk.

La participation n'est pas toujours optimale, nous constatons toutefois que les formules plus conviviales attirent davantage de gens.



Qualité et performance organisationnelle

Pour offrir des services de qualité et être une organisation performante, nous devons nous assurer de conditions gagnantes.

Équilibre budgétaire : Nous continuons d'assurer une saine gestion des fonds. Les équipes doivent analyser leurs besoins précisément, en considérant les menaces qui pointent à l'égard des bailleurs de fonds. En tenant compte des changements possibles au gouvernement fédéral, l'exercice budgétaire pour la prochaine année a été fait en évitant au maximum l'ajout de nouveaux postes.

Amélioration continue : Des politiques, procédures et directives internes ont été révisées afin de les simplifier et d'améliorer notre efficacité, c'est-à-dire pour réduire le temps et les ressources nécessaires à l'atteinte de nos objectifs et à la réalisation de nos mandats. Des processus pour la livraison de services ont aussi été revus dans le même objectif, notamment pour l'unité Développement de la main-d'œuvre.

Sécurité informatique : L'organisation a été victime d'une cyberattaque en 2024. Heureusement, aucune donnée confidentielle n'a été extraite. Cependant, nous avons perdu certains documents d'importance, notamment dans l'équipe de Droits et protection du territoire qui a dû reprendre des travaux, ce qui a ralenti la réalisation de certains mandats. Depuis cet épisode, nous avons renforcé nos systèmes de sécurité et nous sommes assurés que nos fournisseurs de services fassent de même.

Développement des compétences des employés : Plusieurs formations ont été déployées sur divers sujets : service à la clientèle, rédaction persuasive, santé et sécurité au travail, résolution de problèmes, gestion de projets, applications de Microsoft 365, etc.

Satisfaction de la clientèle : Quelques moyens sont en place pour mesurer la satisfaction de la clientèle : sondage sur l'habitation, tablette dans la salle d'attente pour évaluer les services de santé, consultations. Notre service de traitement des insatisfactions et des plaintes est toujours en place, ce qui nous alimente sur des améliorations souhaitées. Nous devons toutefois trouver davantage d'occasions et de moyens de mesurer plus systématiquement nos services.

Gouvernance

Depuis longtemps, nous constatons un manque d'arrimage communautaire à différents égards sur le plan économique. Un mandat avait été donné il y a quelques années à l'unité Économie, emploi et partenariats stratégiques de proposer un système de gouvernance économique qui serait plus agile et davantage complémentaire. Une structure a donc été proposée et a fait l'objet de consultations avec certaines instances. Pour atteindre le résultat souhaité, un comité de travail a été mis sur pied pour suivre et alimenter les travaux. Le comité fera état des résultats au printemps 2025 et des décisions seront prises pour la suite.



Structure

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, c'est une structure formée de 500 employés, répartis dans 12 unités administratives, qui nécessite des arrimages afin de maximiser l'intelligence collective et d'assurer une cohérence organisationnelle. L'entraide et la coresponsabilité sont des valeurs essentielles pour nous permettre d'y arriver. Je constate d'innombrables exemples de collaborations interservices. Le fait que le Cercle de gestion se rencontre de façon hebdomadaire facilite la mise en commun, les décisions concertées, la complémentarité de services et inévitablement plus de cohérence. Voici quelques exemples :

- Travail de collaboration d'intervenants (Santé et mieux-être collectif, Éducation et main-d'œuvre, Sécurité publique) pour identifier de façon concertée les meilleures mesures à mettre en place pour des individus, augmentant ainsi les chances de réussite;
- Élaboration d'une marche à suivre pour les projets de développement sur Tshitassinu qui permettra une consultation en amont des Katipelitakau et une considération des sites à protéger davantage, avec une collaboration rigoureuse et systématique entre les équipes Droits et protection du territoire, Économie, emploi et partenariats stratégiques, Tshitilniunnu et Bureau de soutien politique;
- Soutien des unités fonctionnelles (Développement des ressources humaines, Finances, approvisionnement et systèmes informatiques et Soutien à la gouvernance) à toutes les unités en termes de gestion des ressources humaines, gestion et planification financière, optimisation des méthodes de travail, besoins en communication, besoins juridiques, etc.

Conclusion

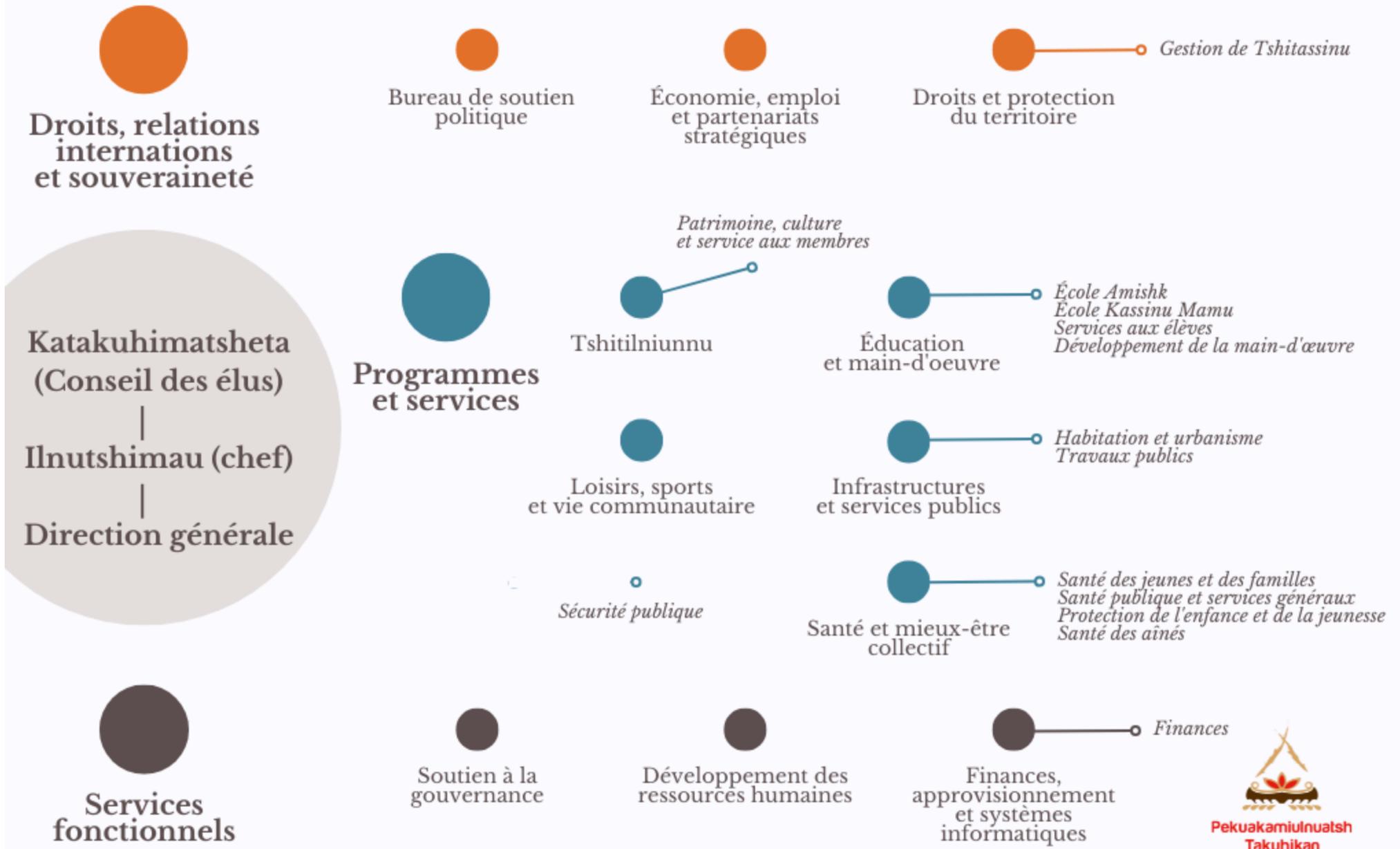
Je vous ai présenté brièvement quelques réalisations, mais notre organisation regorge de réussites. Nous poursuivons les efforts pour une plus grande autonomie, la protection de nos droits et de notre culture, une plus grande connexion avec la population et l'amélioration continue de nos services. Nous avons besoin de l'implication de tous et de toutes, c'est ensemble que nous y arriverons.

Bonne lecture!

Christine Tremblay

Ka ashu takuhimatshesht pitute takuhikan

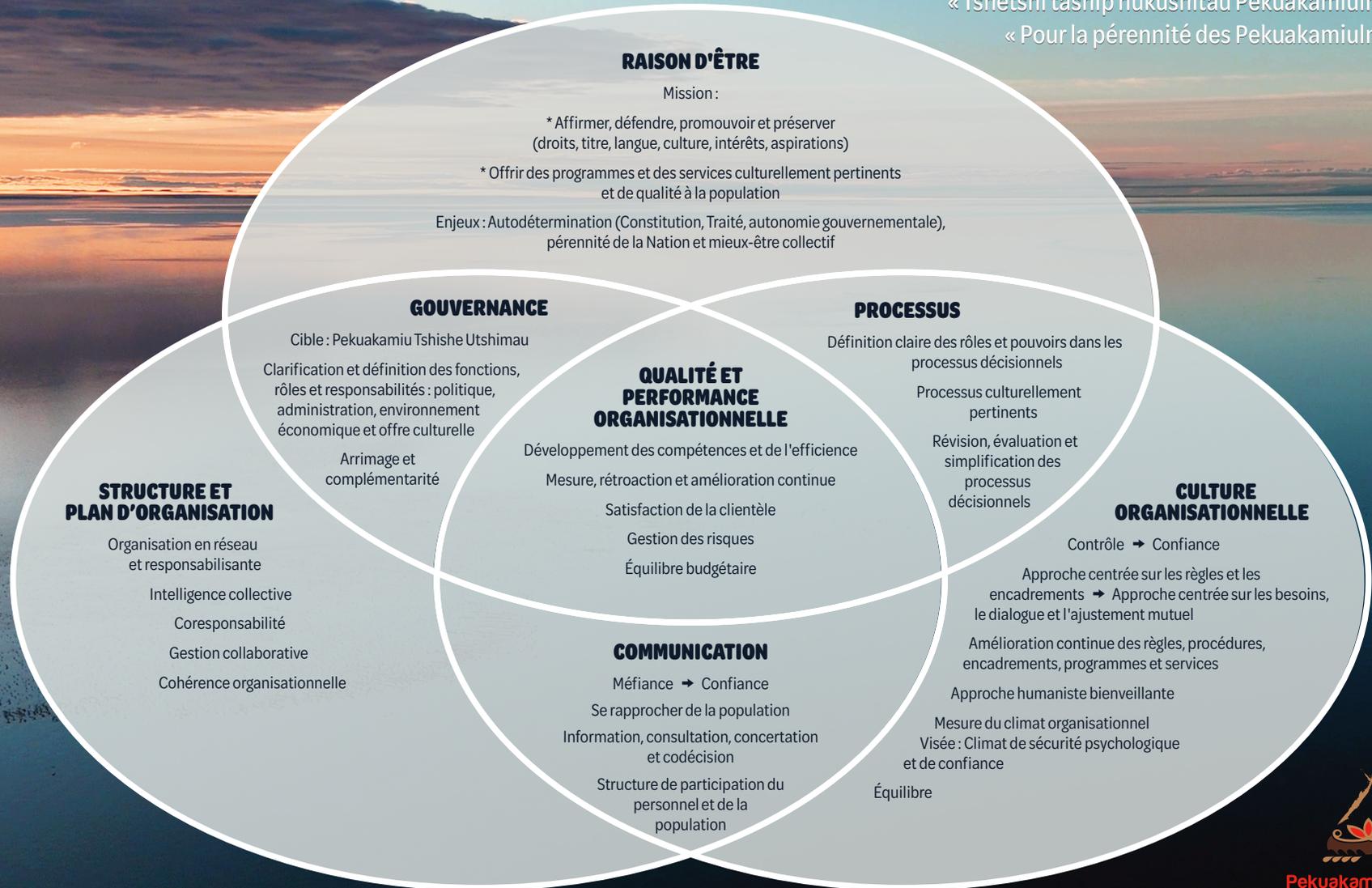
Directrice générale



Vision organisationnelle

« Tshetshi taship nukushitau Pekuakamiulnuatsh »

« Pour la pérennité des Pekuakamiulnuatsh »



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

MISSIONS, VISION ET VALEURS

MISSION GÉNÉRALE

Mission de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan :



Affirmer, défendre, promouvoir et préserver les droits ancestraux y compris le titre ancestral, la langue et la culture ainsi que les intérêts collectifs et les aspirations des Pekuakamiulnuatsh, dans le souci d'assurer la pérennité de la Première Nation sur Tshitassinu;



Offrir des programmes et des services accessibles et de qualité, tout en s'assurant de leur amélioration continue afin de répondre aux besoins des Pekuakamiulnuatsh et de lutter contre les inégalités sociales;

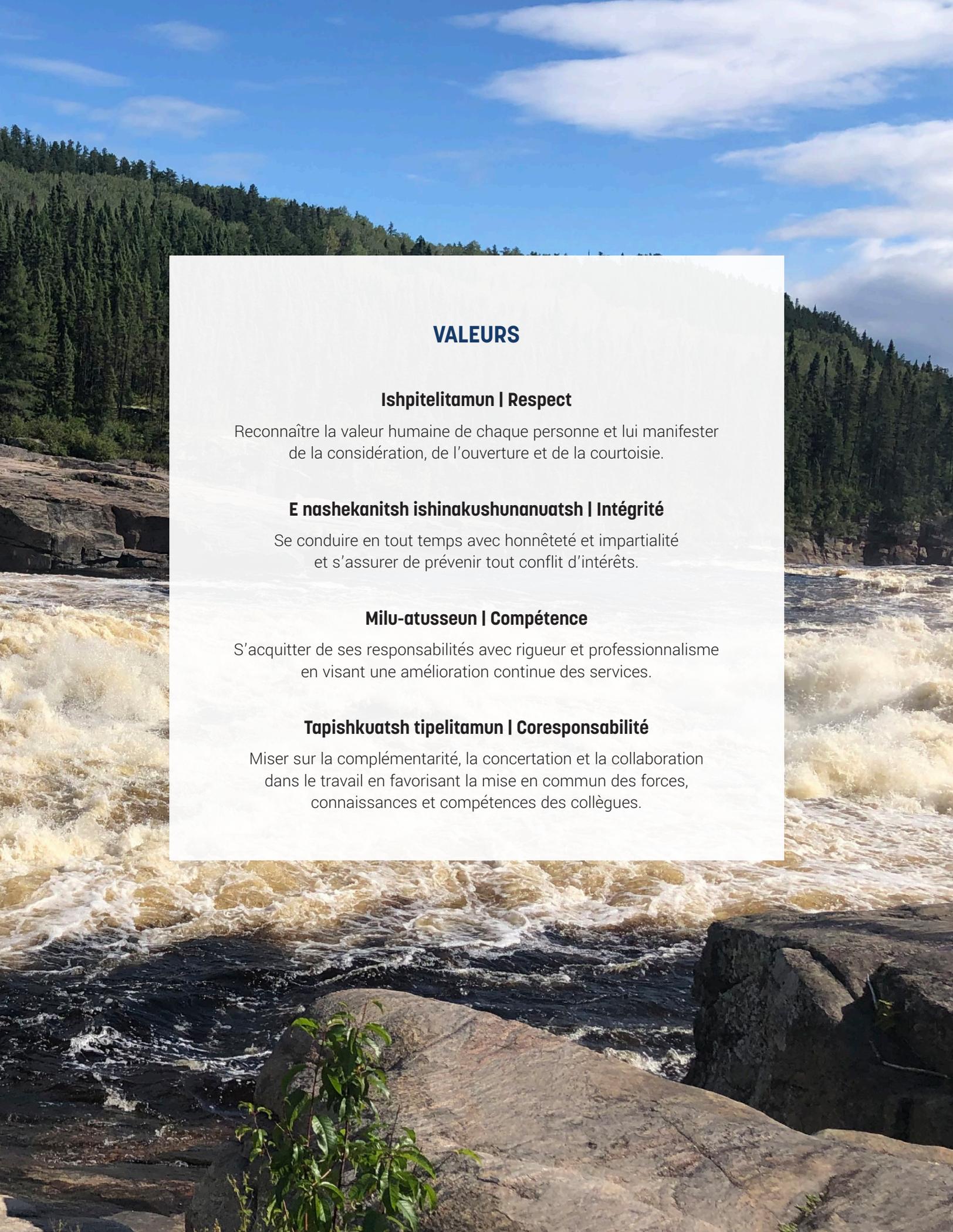


Agir à titre de bon gouvernement, assurer l'ordre et la transparence et favoriser l'unité et la solidarité des Pekuakamiulnuatsh.

VISION

Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination.





VALEURS

Ishpiteljitamun | Respect

Reconnaître la valeur humaine de chaque personne et lui manifester de la considération, de l'ouverture et de la courtoisie.

E nashekanitsh ishinakushunanuatsh | Intégrité

Se conduire en tout temps avec honnêteté et impartialité et s'assurer de prévenir tout conflit d'intérêts.

Milu-atusseun | Compétence

S'acquitter de ses responsabilités avec rigueur et professionnalisme en visant une amélioration continue des services.

Tapishkuatsh tipelitamun | Coresponsabilité

Miser sur la complémentarité, la concertation et la collaboration dans le travail en favorisant la mise en commun des forces, connaissances et compétences des collègues.

MISSIONS DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

UNITÉ ADMINISTRATIVE	MISSION
<p>Tshitshue takuhimatsheun Direction générale</p>	<p>Mission de la Direction générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et conseiller Katakuhimatsheta dans l’accomplissement de la mission générale de l’organisation, en alignement sur la vision pour la pérennité des Pekuakamiulnuatsh, tout en assurant la cohérence organisationnelle.
<p>Nite uauitshishiueu Pitu-takuhimatsheun Bureau de soutien politique</p>	<p>Mission du Bureau de soutien politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseiller et assister Katakuhimatsheta ainsi que l’organisation dans le rôle de gouvernement transitoire, dans les actions d’affirmation du titre ancestral, des droits ancestraux et du droit à l’autodétermination de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh de même que dans les relations et enjeux politiques.
<p>Tipelitamuna kie katshishpeuatekanitsh natuhu-assi Droits et protection du territoire</p>	<p>Mission de la direction Droits et protection du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger Tshitassinu, en planifiant et en encadrant son utilisation et son occupation par les Pekuakamiulnuatsh, permettant ainsi la continuité de la pratique d’ilnu-aitun, et s’assurer de la reconnaissance et de la préservation des droits ancestraux y compris le titre ancestral.
<p>Kassinu kamakunueshiu-atusseuna Sécurité publique</p>	<p>Mission de la direction Sécurité publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger la vie, assurer la sécurité des personnes et des biens sur Ilnussi, maintenir la paix et l’ordre ainsi que prévenir et réprimer les infractions et le crime.
<p>Pakassun, atusseun kie uitsheutunauatsh tshe eishi nashekanitsh Économie, emploi et partenariats stratégiques</p>	<p>Mission de la direction Économie, emploi et partenariats stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner le système économique des Pekuakamiulnuatsh, tout en favorisant l’émergence d’opportunités d’affaires, de partenariats et d’emplois, dans une perspective de dynamisme et de prospérité économique.
<p>Katshishkutamatshauatsh kie kamashituepalitakanitsh atusseun Éducation et main-d’œuvre</p>	<p>Mission de la direction Éducation et main-d’œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer le plein potentiel des Pekuakamiulnuatsh et offrir, par nos écoles, nos programmes et nos services diversifiés et culturellement pertinents, des formations visant la diplomation, l’insertion sociale et l’accès au marché du travail.

**Ashpitakahikana kie
nanaku tshekuan ka eishi
atusseshtakanitsh**

**Infrastructures et services
publics**

Mission de la direction Infrastructures et services publics :

- Assurer le développement ordonné sur Innucci, la gestion et la préservation des infrastructures publiques et du parc de logements ainsi que fournir des services publics et des programmes d'habitation.

**Nanaku aluepuna, metueuna
kie ilniun ute ilnussihtsh**

**Loisirs, sports et vie
communautaire**

Mission de la direction Loisirs, sports et vie communautaire :

- Soutenir et mobiliser le milieu communautaire ainsi qu'offrir des services orientés vers les besoins et la culture des Pekuakamiulnuatsh en matière de loisirs, sports et événements, pour accroître le mieux-être, le dynamisme et l'implication active.

Tshilniunnu

Mission de la direction Tshilniunnu :

- Assurer un leadership dans l'affirmation, la protection, la transmission et l'épanouissement du nelueun et de la culture des Pekuakamiulnuatsh, fondements de notre identité, et en matière d'appartenance à la Première Nation.

**Milueliniun mak mamu
miluelimun**

Santé et mieux-être collectif

Mission de la direction Santé et mieux-être collectif :

- Contribuer au mieux-être et accompagner les Pekuakamiulnuatsh et leur famille dans l'atteinte d'un équilibre physique, mental, émotionnel et spirituel, en offrant des services accessibles et de qualité fondés sur notre culture et notre identité.

**Kamashituepalitakanitsh
kauaitshishiuetau ka ui
atussanuatsh**

**Développement des ressources
humaines**

Mission de la direction Développement des ressources humaines :

- Assurer de saines pratiques en gestion des ressources humaines, contribuer à l'attractivité de l'organisation et à la rétention du personnel ainsi que maintenir un environnement de travail favorisant l'engagement, l'épanouissement et le développement des compétences.

**Tipanikanitsh shuliau
tshekuan ua apashtakanitsh
kie kassinu atusseuna
katshitapakanitsh**

**Finances, approvisionnement et
systèmes informatiques**

Mission de la direction Finances, approvisionnement et systèmes informatiques :

- Assurer une gestion financière responsable et rigoureuse des fonds publics, fournir des services-conseils aux unités administratives en gestion des ressources financières, informatiques et d'approvisionnement ainsi que garantir un environnement technologique sécuritaire et performant.

**Kauaitshishiuetau Kassinu
Utshimau atusseuna**

Soutien à la gouvernance

Mission de la direction Soutien à la gouvernance :

- Fournir des services-conseils en matière juridique, de greffe, de gestion documentaire, de développement et de communication, dans l'exercice des pouvoirs et compétences vers l'autodétermination et dans un souci d'amélioration continue et de cohérence organisationnelle.

ÉVOLUTION DES INDICATEURS 2024-2025

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DE NOTRE PREMIÈRE NATION



11 796 membres

Le nombre de membres s'est accru de 8,8 % en 2024-2025



DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES - MASHTEUIATSH



Budget annuel de
81 millions \$
de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
pour 2024-2025

2023-2024 : 74,1 millions \$



1 193 habitations
au 31 mars 2025
(150 logements communautaires)

2023-2024 : 1 161 habitations



746 étudiants
au postsecondaire pour l'année
2024-2025
(677 à temps plein et 69 à temps partiel)

2023-2024 : 496 étudiants



11% de locuteurs fluides
19,4% de locuteurs silencieux

(répondants du profil sociolinguistique -
données de 2023)

(86 étudiants adultes sont inscrits dans
des cours d'apprentissage en 2024-2025)



357 camps
sur Tshitassinu
(428 certificats d'occupation
permanente au 31 mars 2025)

2023-2024 : 343 camps



246 élèves
à l'école primaire Amishk pour
l'année scolaire 2024-2025

2023-2024 : 239 élèves



1 055 emplois
excluant Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan
(131 entreprises et organismes
communautaires)

2023-2024 : 1 135 emplois



260 prestataires
de la sécurité du revenu
au 31 mars 2025
(20 % de la population âgée
entre 18 et 64 ans)

2023-2024 : 201 prestataires



98 élèves
à l'école secondaire Kassinu Mamu
pour l'année scolaire 2024-2025

2023-2024 : 88 élèves



65 élèves
au centre Nipimishkan
pour l'année scolaire 2024-2025
(36 élèves d'août à décembre
et 29 élèves de janvier à juin)

2023-2024 : 34 élèves



350 employés réguliers
à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
(315 membres de la Première Nation)

2023-2024 : 337 employés réguliers



202 Pekuakamiulnuatsh
ne se percevaient pas en bonne
santé en 2015
(13 % des membres de 12 ans et plus
habitant à Mashteuiatsh)

Sources :

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, 2025
Société de développement économique inuu, 2024
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.
Le Plan commun de surveillance de l'état de santé et de ses déterminants des Premières Nations
du Québec : Indicateurs de santé des Premières Nations du Québec, Québec, C5SSPNQL, 2018



SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

RÉALISATIONS 2024-2025

Vous trouverez dans cette partie le suivi de la Planification stratégique, soit les réalisations 2024-2025 qui en sont issues. Le document complet intitulé *Planification stratégique de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan 2022-2025* peut être consulté sur le site Web www.mashteuiatsh.ca. Rappelons que la Planification stratégique a été élaborée avec les gestionnaires et leurs équipes et fait état des résultats attendus sur lesquels l'organisation et les élus s'engagent à travailler d'ici 2025.

DÉFI 1

Exercer notre droit à l'autodétermination.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET CIBLES	ÉTAT D'AVANCEMENT DES CIBLES DU 1 ^{ER} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025
Affirmer et faire respecter nos droits sur le territoire.	Adopter et mettre en œuvre une stratégie d'affirmation de nos droits. Cibles : Stratégie adoptée en 2022. Plan d'action diffusé en 2023.	Partiellement atteint. Adoption le 10 février 2024 de la Stratégie d'affirmation de la culture, des droits et du titre ancestral des Pekuakamiulnuatsh. Diverses actions réalisées en 2024-2025.
	Statuer sur la démarche de la négociation territoriale globale. Cible : Décision sur la poursuite ou non de la négociation en 2022.	✓ Poursuite de la démarche de négociation.
	Négocier et conclure des ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) avec des partenaires économiques. Cibles : Dossiers identifiés et priorisés annuellement. 100 % des dossiers priorisés en négociation ou ayant mené à une ERA en 2025.	Partiellement atteint. Reprise des discussions avec les partenaires économiques au début de l'année 2025.



Mettre en œuvre les actions requises pour réparer les préjudices subis en raison de la discrimination dans le financement des services policiers de notre Première Nation.

Cibles :

2023 : Des mesures de réparation individuelles et générales identifiées.

2023 : Le renouvellement de l'entente tripartite.

2025 : Le recouvrement du déficit accumulé.

✓ Cibles atteintes.

Gain de cause en Cour suprême le 27 novembre 2024, condamnant la conduite déraisonnable et déshonorante du Québec dans le financement de la sécurité publique de Mashteuiatsh.

Déficit accumulé entièrement recouvert à la suite de la décision précédente du Canada de ne pas contester la décision de la Cour d'appel.

Demande d'appel du Procureur général du Canada rejetée par la Cour d'appel le 28 janvier 2025, confirmant la décision du Tribunal canadien des droits de la personne. En attente de la cour afin de déterminer les réparations requises par le Canada pour les préjudices subis par la Première Nation.

Renouvellement de l'entente tripartite en date du 31 mars 2025 pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2029.

Affirmer et exercer notre autodétermination en matière de gestion des droits fonciers et de l'environnement sur Ilnussi.

Adopter un règlement sur les droits fonciers.

Cible : 2023.

Non atteint. Réflexion en continu sur le contenu et liens à faire avec d'autres encadrements en élaboration.

Adopter un cadre de gestion et d'occupation de la villégiature sur Ilnussi.

Cible : 2024.

Non atteint. Actions à venir et liens à faire en fonction de l'élaboration et de l'adoption d'encadrements connexes.

Émettre nos propres baux en villégiature sur Ilnussi.

Cible : 2024.

Non atteint. Amorce durant l'année des travaux d'élaboration d'un encadrement permettant de faire notre propre gestion des baux en villégiature, dont les travaux ont été interrompus afin de mettre en commun certains aspects avec d'autres encadrements en élaboration.

Assurer l'implication et la participation des Pekuakamiulnuatsh dans les affaires de la communauté et certaines décisions de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Adopter un processus législatif transitoire incluant la participation citoyenne.

Cible : 2022.

Non atteint. Résultat attendu à revoir lors de la prochaine planification stratégique en considérant l'évolution de la démarche constitutionnelle et nos apprentissages issus du processus législatif appliqué pour notre loi sur la protection de la jeunesse.

Favoriser la participation des Pekuakamiulnuatsh aux rencontres publiques et aux référendums.

Cible : 2 nouveaux moyens de participation en 2022.

✓ Cible atteinte. Possibilité d'assister aux rencontres publiques par visioconférence et de les visionner en différé sur la chaîne YouTube. Réflexion en continu sur la formule des rencontres publiques. Réflexion sur le format visant à rendre publique la partie décisionnelle des réunions de Katakuhimatsheta. Formule de cercle de discussion explorée.

Exercer nos compétences dans les domaines d'interventions prioritaires.

Développer nos propres lois, politiques et encadrements.

Cibles :

2023 : Loi sur la protection de la jeunesse adoptée.

2024 : Politique éducative adoptée.

2025 : Mise en œuvre de la Loi sur la protection de la jeunesse.

2025 : Loi sur la citoyenneté élaborée.

2025 : Jeux de hasard sous notre autorité.

Loi sur la protection de la jeunesse

Non atteint. Report en 2025 ou 2026 de l'adoption de la Loi sur la protection de la jeunesse. Processus en cours, consultations réalisées et projet de loi en rédaction. Mise en œuvre conditionnelle à l'adoption de la loi.

Politique éducative

Non atteint. Amorce cette année des travaux d'élaboration d'une politique éducative qui pourront se poursuivre durant le prochain mandat politique.

Loi sur la citoyenneté

Non atteint. Résultat attendu à revoir lors de la prochaine planification stratégique en considérant l'évolution de notre démarche constitutionnelle. Certains enjeux ont toutefois été documentés dans un mémoire.

Jeux de hasard

Non atteint. Élaboration du projet de loi sur les bingos terminée et présenté à Kakakuhimatsheta. Poursuite de l'analyse concernant la possibilité de distribuer les profits des bingos par le programme de soutien aux organismes communautaires, conformément à une orientation de Katakuhimatsheta dans ce dossier.

Soumettre un projet de Constitution aux PekuakamiInuatsh.

Tenir un référendum sur la Constitution.

Cible : 2023.

Non atteint. Présentation du projet de Constitution à la population en début d'année financière 2025-2026. Décision de tenir ou non le référendum à prendre par le prochain Conseil des élus.

DÉFI 2

2

Sauvegarder et transmettre le nelueun.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET CIBLES	ÉTAT D'AVANCEMENT DES CIBLES DU 1 ^{ER} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025
Assurer la revitalisation du nelueun.	Déclarer le statut officiel du nelueun. Cible : Déclaration de Katakuhimatsheta en mars 2023.	✓ Cible atteinte en 2025. Déclaration du statut officiel du nelueun le 31 mars 2025. Actions à venir : atelier de nelueun obligatoire pour les employés de l'organisation, interprétation consécutive lors des rencontres publiques de Katakuhimatsheta et financement dédié au nelueun dans les Fonds autonomes. Mandat de développement d'une loi sur le nelueun à la direction Tshilniunnu, en collaboration avec le Soutien à la gouvernance.
	Élaborer le profil sociolinguistique. Cible : 31 mars 2023.	✓ Cible atteinte en 2023-2024.
	Développer une stratégie de revitalisation du nelueun. Cible : 2023.	Non atteint. Mise en place d'un comité consultatif à l'été 2024 et tenue de 5 rencontres dans l'année. Première ébauche du plan de revitalisation soumise au comité et présentations prévues en juin 2025 au Cercle de gestion et à Katakuhimatsheta.
	Augmenter le nombre de locuteurs. Cible : Augmentation de 20 % du nombre de locuteurs actifs et passifs d'ici 2025.	Partiellement atteint.
	Assurer l'immersion en nelueun à la garderie scolaire et à la maternelle 4 ans. Cible : 1 groupe en 2022.	✓ Cible atteinte en 2022-2023.
	Offrir des dîners en immersion nelueun à l'école Kassinu Mamu. Cible : 1 groupe formé en 2022.	✓ Cible atteinte en 2022-2023.
	Offrir l'option nelueun à l'école Kassinu Mamu. Cible : Option apparaît sur la grille horaire de 2022.	✓ Cible atteinte en 2023-2024.
	Assurer la présence de formateurs en nelueun pour chaque cycle scolaire. Cible : 1 nouveau formateur par année de façon à couvrir tous les cycles en 2025.	Partiellement atteint. Ajout d'une formatrice en accompagnement du calendrier d'activités culturelles et des autres événements en plus de l'inclure dans certains cours d'arts.

DÉFI 3

3

Renforcer le sentiment d'appartenance et l'unité au sein de la Nation des Pekuakamiulnuatsh.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET CIBLES	ÉTAT D'AVANCEMENT DES CIBLES DU 1 ^{ER} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025
Améliorer l'offre culturelle.	Réviser les programmes scolaires sur le plan culturel. Cible : 2 programmes révisés en 2022.	✓ Cible atteinte.
	Réaliser des activités scolaires en lien avec la fierté, le sentiment d'appartenance et la culture. Cibles : 10 activités annuellement à l'école Kassinu Mamu. 2 sorties culturelles par niveau par année à l'école Amishk.	✓ Cibles atteintes.
	Réviser et mettre en œuvre le plan de déploiement culturel. Cible : 2023.	✓ Cible atteinte. Actions en lien avec la langue dirigées vers le plan de revitalisation du nelueun et d'autres vers la planification stratégique de l'unité Tshitilniunnu.
	Revoir l'offre des événements culturels. Cible : Dépôt d'un bilan et de recommandations en 2023.	Partiellement atteint. Réalisation du bilan et présentation des recommandations à la Direction générale prévue à l'automne 2025.
	Réviser le mandat et les objectifs de la gestion du site Uashassihstsh. Cible : Mandat et objectifs approuvés par Katakuhimatsheta en 2023.	✓ Cible atteinte. Approbation des objectifs par la Direction générale le 23 décembre 2024. Abrogation du mandat du site Uashassihstsh et adoption de la mission de la direction Tshitiniunnu par Katakuhimatsheta le 18 mars 2025, remplaçant celle du site Uashassihstsh.

Mobiliser la Nation des Pekuakamiulnuatsh autour de nos défis et de nos enjeux.

Adopter et mettre en œuvre une stratégie d'intégration, d'adhésion et de mobilisation des membres.

Cibles :

Stratégie adoptée en 2023.

Plan d'action diffusé en 2023.

Reddition de comptes annuelle sur la mise en œuvre du plan d'action.

Non atteint. Révision de la structure de travail et de la stratégie d'intégration, d'adhésion et de mobilisation des membres complétée, en conservant les objectifs. Stratégie et plan d'action terminés.

Maintenir une structure de mobilisation communautaire locale.

Contribuer aux travaux de la mobilisation Uauitishitau.

Cible : Reddition de comptes annuelle sur la mise en œuvre des actions portées par notre organisation et celles des partenaires.

✓ Cible atteinte. Tenue de plus de 10 rencontres cette année (111 participations de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et 26 participations d'organismes communautaires). Nouveau fonctionnement accepté et mis en place le 18 février 2025 prévoyant 3 rencontres par année avec le milieu afin de faire le bilan des comités thématiques. Créations de trois comités thématiques : Inclusion et lutte à la pauvreté, Prévention-promotion, Jeunes, aînés et familles. Adoption d'une nouvelle mission : Maximiser l'impact collectif afin de renforcer la culture, l'identité et le mieux-être des Pekuakamiulnuatsh.

DÉFI 4

4

Améliorer le mieux-être collectif des Pekuakamiulnuatsh.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET CIBLES	ÉTAT D'AVANCEMENT DES CIBLES DU 1 ^{ER} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025
<p>Offrir des services dans la communauté et en territoire pour qu'ils correspondent mieux au Pekuakamiulnu et à sa réalité.</p>	<p>Offrir des services en territoire et à domicile adaptés à la clientèle.</p> <p>Cible : Offre de services actualisée en 2024.</p>	<p>Non atteint. Réalisation d'un sondage par l'équipe Santé et mieux-être collectif sur les besoins des aînés en territoire et consultation des Katipelitakau à venir à la mi-mars 2025. Évaluation à venir pour de possibles ententes avec des entreprises établies en territoire qui pourraient accueillir des groupes avec des intervenants, comme alternative à la construction d'infrastructures. Déplacement d'intervenants en territoire au besoin.</p>
	<p>Réviser l'ensemble des programmes et services offerts par la direction Santé et mieux-être collectif.</p> <p>Cible : Plan de santé communautaire 2022-2027 élaboré et mis en œuvre en 2022.</p>	<p>✓ Cible atteinte.</p>
	<p>S'assurer d'un milieu éducatif répondant aux besoins des Pekuakamiulnuatsh.</p> <p>Cible : Annuellement, 100 % des élèves de formation générale et des parcours de formation axée sur l'emploi diplômés, en poursuite des études ou en réalisation d'un projet de vie.</p>	<p>Partiellement atteint en 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 élèves obtiennent un diplôme d'études secondaires, • 2 élèves se dirigent vers l'armée, • 3 élèves poursuivent à l'éducation des adultes, • 1 élève prend une année sabbatique, • 1 élève en formation visant l'exercice d'un métier semi-spécialisé n'a pas obtenu de certificat.
	<p>Prendre en charge les cours aux adultes dans la communauté.</p> <p>Cible : 2024.</p>	<p>✓ Cible atteinte en 2023-2024.</p>
	<p>Assurer le développement d'une main-d'œuvre qualifiée.</p> <p>Cible : 10 Pekuakamiulnuatsh inactifs mais aptes à l'emploi de plus sur le marché du travail annuellement.</p>	<p>Partiellement atteint. 7 bénéficiaires sur 14 ont été actifs sur le marché du travail.</p>

<p>Offrir des formations aux prestataires du programme de la sécurité du revenu et les accompagner vers le marché du travail.</p> <p>Cible : 1 formation par année pour un groupe de 10 clients.</p>	<p>✓ Cible atteinte en 2024-2025. Trois formations offertes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boussole des compétences (10 personnes inscrites [9 provenant de la sécurité du revenu] - 8 finissantes), • diplôme d'études professionnelles en charpenterie-menuiserie (18 personnes inscrites [2 provenant de la sécurité du revenu] - 11 finissantes), • insertion socioprofessionnelle en entretien ménager d'édifices publics (13 personnes inscrites [7 provenant de la sécurité du revenu] - 9 finissantes).
<p>Augmenter l'accompagnement des prestataires de la sécurité du revenu dans le développement de compétences de préemployabilité.</p> <p>Cible : 5 prestataires par année accompagnés.</p>	<p>Partiellement atteint. Accompagnement de 2 personnes en pré-emploi.</p>
<p>Réaliser un portrait des programmes et des besoins en habitation.</p> <p>Cible : 2023.</p>	<p>✓ Cible atteinte. Consultation par un cercle de discussion et d'échanges en octobre 2024 et un sondage en avril 2024. Mise à jour des programmes d'habitation en 2024-2025. Réception de plus de 60 demandes dans les différents programmes. Projet de développement envisagé d'un nouveau quartier résidentiel avec des pôles public et institutionnel, afin de répondre aux besoins des 5 prochaines années.</p>
<p>Contribuer à l'accès à l'habitation par des programmes actualisés.</p> <p>Cible : 2023.</p>	<p>✓ Cible atteinte. Mise à jour complète des programmes en 2024-2025.</p>
<p>Augmenter et favoriser l'accès à de l'hébergement communautaire pour les différentes clientèles.</p> <p>Cible : 4 unités comblées par année.</p>	<p>✓ Cible atteinte. Construction d'un jumelé durant l'année 2024-2025 répondant aux besoins de 2 familles. Planification à court, moyen et long terme de l'offre et du type de logement basé sur l'étude démographique mise à jour en 2024 et les demandes en logement dans la communauté.</p>
<p>Assurer aux personnes vulnérables en situation d'itinérance des endroits accessibles en tout temps pour dormir en sécurité.</p> <p>Cibles :</p> <p>2022 : Évaluation des besoins d'hébergements permanents.</p> <p>2023 : Élaboration de la trajectoire de services.</p> <p>2024 : Scénario retenu et mise en œuvre planifiée.</p>	<p>Partiellement atteint. Construction durant l'année 2024-2025 d'un bâtiment accessible 24 h/24 pour permettre l'hébergement d'urgence des personnes vulnérables en situation d'itinérance. Ouverture prévue au printemps 2025. Disponibilité à l'étage d'un lieu pour permettre à la population de briser l'isolement et de participer à différentes activités. Accompagnement par des intervenants prévu sur place au besoin.</p>

Développer et mettre aux normes les infrastructures publiques et communautaires répondant aux besoins de la communauté.

Fournir un hébergement pour aînés en perte d'autonomie répondant aux besoins et aux normes.
Cible : Scénario retenu et mise en œuvre planifiée en 2024.

Non atteint. Analyse des besoins et recherche de financement en cours.

Rendre disponible un centre intégrant les services à l'enfance et la famille.
Cible : Scénario retenu et mise en œuvre planifiée en 2024.

Non atteint. Financement obtenu pour la réalisation des plans et devis. Projet en cours.

Saisir les opportunités de financement et de subventions pour permettre la construction et l'amélioration d'infrastructures comme :

Cibles :

Centre de formation et d'emploi.

École Amishk, incluant un espace de rassemblement culturel.

Hébergement pour aînés en perte d'autonomie.

Non atteint. Pas de confirmation de financement pour ces projets à ce jour, malgré des démarches soutenues auprès des gouvernements.

Assurer la sécurité de la communauté par des interventions de prévention et de proximité avec la population.

Augmenter la réalisation des activités de prévention.
Cibles :
 Sécurité publique : 45 activités de prévention par année.

Incendie : 85 inspections préventives dans les résidences et 8 activités de prévention par année.

Diminution de 5 % par année de dossiers judiciairisés.

Lutter contre le trafic de stupéfiants.
Cible : 12 perquisitions par année.

Partiellement atteint. Sécurité publique : 25 activités de prévention. Incendie : 189 inspections préventives dans les résidences, 10 activités de prévention. Augmentation de 57 % de dossiers judiciairisés (cible attendue à revoir lors de la prochaine planification stratégique).

Non atteint. 1 perquisition en 2024-2025. Création d'un poste d'enquêteur aux stupéfiants pour intensifier la lutte contre le trafic, à pourvoir.

DÉFI 5

5

Assurer la protection de l'environnement.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET CIBLES	ÉTAT D'AVANCEMENT DES CIBLES DU 1 ^{ER} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025
Adopter des comportements écoresponsables au sein de notre organisation et de notre communauté.	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie écoresponsable. Cibles : Stratégie élaborée en 2024. Plan d'action diffusé en 2024.	Non atteint. Résultat attendu à revoir lors de la prochaine planification stratégique.
	Adopter un encadrement sur la protection de l'environnement sur Innucci. Cible : 2025.	Non atteint. Reprise des discussions avec les unités administratives concernées pour l'élaboration d'un encadrement sur la protection de l'environnement sur Innucci. Entente à venir avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador pour du soutien juridique en matière de protection de l'environnement et dans le but d'élaborer l'encadrement, afin de respecter nos obligations découlant du Code foncier adopté en juillet 2021.

DÉFI 6

6

Intensifier ilnu-aitun sur Tshitassinu.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET CIBLES	ÉTAT D'AVANCEMENT DES CIBLES DU 1 ^{ER} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025
Se donner une vision concertée de l'occupation et de la protection de Tshitassinu et de la pratique d'ilnu-aitun.	Adopter un plan de gestion et d'aménagement de Tshitassinu. Cible : 2025.	Non atteint. Clarification à faire du besoin et de l'idée initiale derrière cet objectif considérant les ressources à y consacrer et les autres mandats à prioriser.
	Augmenter l'occupation et la pratique d'ilnu-aitun dans les secteurs moins utilisés de Tshitassinu.	Mettre à jour le portrait de l'occupation et de l'utilisation de Tshitassinu. Cible : 2022.
	Élaborer des programmes pour les Pekuakamiulnuatsh et les Katipelitakau affectés par les développements territoriaux. Cible : 2023.	Non atteint. Consultation des Katipelitakau le 19 mars 2025 afin de recueillir leurs commentaires et idées dans le but d'alimenter la révision des programmes existants, comme ceux concernant l'accès et la rénovation des camps, ou la création de nouveaux programmes.
	Mettre à jour la Stratégie d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu. Cible : 2023.	Non atteint. Mise à jour de la Stratégie d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu non débutée, mais nécessitant peu de modifications, étant toujours d'actualité. Mise en place d'un comité de révision interne ayant pour objectif de réviser les codes découlant de la Stratégie à partir d'éléments recensés depuis l'entrée en vigueur des codes et de la Stratégie en 2017.

DÉFI 7

7

Développer une économie saine, durable et responsable.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET CIBLES	ÉTAT D'AVANCEMENT DES CIBLES DU 1 ^{ER} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025
Accroître l'autonomie financière de la Première Nation.	Augmenter le nombre d'initiatives qui contribuent aux Fonds autonomes. Cible : 2 nouvelles ententes ou nouveaux projets rentables d'ici 2025.	✓ Cible atteinte. Partenariats dans les projets suivants : Énergie communautaire de la rivière Batiscan, Énergie Matawak, Énergie renouvelable Onimiki, Développement éolien Chamouchouane et Fonds d'actions de la CSN dans Utshekataku SEC qui explore les opportunités d'acquisition de minicentrales au Québec.
Assurer le développement de l'économie de Mashteuiatsh.	Adopter et mettre en œuvre un modèle de gouvernance économique. Cibles : Modèle de gouvernance adopté en 2023. Plan d'action diffusé en 2024.	Non atteint. Mise en place d'un comité de travail ayant pour mandat de préciser les préoccupations du milieu d'affaires pour identifier des solutions et ajuster en conséquence le modèle proposé. Report de la cible à 2025-2026 avec le début de la mise en œuvre prévue pour septembre 2025.
Mettre en place des programmes et des outils au bénéfice de l'économie de Mashteuiatsh.	Développer des programmes ou des fonds répondant aux besoins. Cible : 2 programmes ou fonds d'ici 2025.	✓ Cible atteinte. Adoption en avril 2024 du Programme de soutien aux détenteurs d'un bail dans le Quartier d'affaires Nishkue, dont l'objectif est de venir en aide aux promoteurs désirant s'y implanter. Adoption en juillet 2023 de la révision du Programme de soutien à l'économie collective de Mashteuiatsh.
	Compléter et publier un guide d'accompagnement pour soutenir les intervenants dans le recrutement et la rétention des travailleurs forestiers. Cible : Lancement en 2023.	✓ Cible atteinte en 2022-2023.
Finaliser le déploiement du parc industriel.	Adopter un cadre de gestion du parc industriel. Cible : 2024.	✓ Cible atteinte en mars 2024.
	Finaliser le développement du parc industriel. Cibles : Route finalisée et fonctionnelle jusqu'à la route 169 en 2025. Terrains développés tous disponibles en 2025.	✓ Cible atteinte en 2023-2024.

DÉFI 8

8

S'assurer que notre organisation puisse répondre aux besoins des Pekuakamiulnuatsh et à la mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET CIBLES	ÉTAT D'AVANCEMENT DES CIBLES DU 1 ^{ER} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025
Restructurer l'organisation en fonction des besoins et mandats actuels et futurs.	Évaluer la structure organisationnelle en termes de mandats, de rôles et de responsabilités des gestionnaires et de leurs équipes. Cible : 2022.	✓ Cible atteinte en 2022-2023.
	Reconfigurer l'organisation en fonction des besoins identifiés ainsi que des mandats actuels et à venir. Cible : 2023.	✓ Cible atteinte en 2022-2023.
Implanter la gestion axée sur les résultats.	Simplifier les processus et les encadrements. Cible : 2 processus et encadrement par année.	✓ Cible atteinte. Simplification en 2024-2025 des processus et encadrements suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Cadre de référence sur les partenariats de recherche, • Politique sur les structures de participation et de représentation, • Politique sur les autorités, responsabilités et délégations, • Charte du Comité des finances et d'audit, • Procédure sur la gestion financière et budgétaire.
	Informar la population sur l'atteinte des objectifs de la Planification stratégique et de la déclaration de services. Cible : Annuellement à partir de 2023.	Partiellement atteint. Reddition de comptes sur la Planification stratégique faite à même le rapport annuel depuis 2022-2023. Reddition de comptes sur la déclaration de services non réalisée considérant l'absence de déclaration de services.
	Diffuser une déclaration de services offerts avec engagements envers les Pekuakamiulnuatsh. Cible : 2024.	Non atteint. Résultat à revoir lors de la prochaine planification stratégique.

Assurer une saine gestion financière.

Adopter un budget réaliste.

Cible : Annuellement.

✓ Cible annuelle atteinte. Approbation par Katakuhimatsheta le 25 février 2025 de la demande d'allocation budgétaire 2025-2026 au montant de 89 862 774 \$, incluant un manque à gagner de 839 867 \$ sécurisé par les surplus accumulés des opérations, représentant 0,9 % de l'allocation totale.

Obtenir du financement externe pour les projets d'immobilisations.

Cible : 90 % de financement externe.

✓ Cible atteinte. 97 % de financement externe pour les projets d'immobilisations, soit du ministère Services aux Autochtones Canada (57 % [33 % financement fixe et 24 % financement souple]), de subventions (6 %) et de sources externes autres (34 %), 3 % provenant des Fonds autonomes.

Actualiser les outils et approches en matière de ressources humaines, de relations de travail, de culture et de santé et sécurité au travail.

Développer une planification stratégique des ressources humaines de l'organisation.

Cible : 2022.

✓ Cible atteinte en 2024-2025. Révision de plusieurs encadrements et politiques en gestion des ressources humaines :

- Politique contre le harcèlement et la violence en milieu de travail,
- Code d'éthique des employés,
- Procédure de dotation,
- Politique des conditions de travail.

Renouvellement de la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique local (infirmiers et infirmières). Publication d'une capsule explicative du système d'évaluation des emplois.

Développement de l'offre de services en matière de ressources humaines :

- journée d'accueil (3 fois par année) pour les nouveaux employés,
- plateforme Officevibe pour mesurer le climat de travail des équipes (taux de réponse aux sondages : 65 %).

Actualiser le dossier de la planification et de l'intégration de la relève.

Cible : 2023.

Non atteint.

Actualiser le portrait de la main-d'œuvre.

Cible : 2023.

Non atteint. Mise à jour du portrait de la main-d'œuvre complétée, mais analyse à réaliser.

Élaborer une Stratégie de prévention et de promotion en santé et sécurité au travail.

Cible : 2023.

Non atteint. Élaboration de la stratégie en cours.

<p>Mettre en œuvre un système de gestion informatisé des dossiers employés.</p> <p>Cible : 2023.</p>	<p>Non atteint. Développement par l'équipe Finances, approvisionnement et systèmes informatiques du volet système de la paie dans le dossier informatisé des employés, dont la mise en place est prévue à l'été 2025. Développement du volet sur la gestion des ressources humaines prévu en 2026 par l'équipe Développement des ressources humaines.</p>
<p>Réaliser une analyse de besoins des unités administratives de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pour améliorer l'offre culturelle.</p> <p>Cible : 2023</p>	<p>Non atteint. Octroi d'un contrat à un consultant pour concevoir l'analyse de besoins qui se déroulera jusqu'à l'automne 2025.</p>
<p>Former nos employés en sécurisation culturelle.</p> <p>Cible : 80 % des employés formés en 2023.</p>	<p>Non atteint. Octroi d'un contrat à un consultant pour concevoir la formation sur la sécurisation culturelle destinée aux employés qui devrait être offerte à l'été et à l'automne 2025.</p>
<p>Élaborer un programme de développement des compétences des ressources humaines.</p> <p>Cible : 2024.</p>	<p>Partiellement atteint. Plus de 100 employés formés sur différentes thématiques réparties à travers 18 formations différentes ayant pour objectif de développer et d'améliorer les compétences.</p> <p>Formations obligatoires à certaines pratiques professionnelles offertes dans plusieurs domaines.</p> <p>Élaboration du programme prévue en 2026.</p>
<p>Déployer une stratégie de recrutement.</p> <p>Cible : 2024.</p>	<p>✓ Cible atteinte. Déploiement et mise en œuvre de différentes stratégies de recrutement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • affichage des offres d'emploi sur le site Web et la page Facebook, • réseautage lors d'événements régionaux, • participation à différentes foires à l'emploi, • Programme de stages rémunérés qui favorise la rétention, • rencontre de tous les étudiants du postsecondaire et promotion de notre milieu de travail, • contact des étudiants pour les postes en pénurie de main-d'œuvre.

SITUATION FINANCIÈRE

PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN EN CHIFFRES

121,7 M \$

En revenus pour 2024-2025

17,9 M \$

En excédent de l'exercice 2024-2025 (excluant les quotes-parts des entreprises et partenaires commerciaux)

7,5 M \$

Pour les quotes-parts non distribuées des entreprises et partenaires commerciaux de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan en 2024-2025 (revenus de l'exercice financier)

93,7 M \$

En participation dans les entreprises et partenaires commerciaux de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

251,9 M \$

En excédent accumulé à la fin de l'exercice financier 2024-2025

- Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a inscrit un surplus d'opérations de **17 923 430 \$** au 31 uinishkupishim^u (mars) 2025 (excluant les quotes-parts des entreprises et partenaires commerciaux). L'ajout de financement en cours d'année et la pénurie de main-d'œuvre a contribué à ce surplus d'opérations.
- Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est indéniablement en bonne santé financière. L'excédent accumulé tout au long des années par l'organisation dépasse les **251,9 millions \$**, ce qui démontre que, sur du long terme, la santé financière de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh laisse entrevoir de belles perspectives.
- À eux seuls, les Fonds autonomes ont permis d'accumuler un excédent de **138 millions \$**, et uniquement pour l'année 2024-2025 cela représente une augmentation de **2,4 millions \$** (sans les quotes-parts non distribuées des entreprises et partenaires commerciaux).
- Les ratios financiers de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan demeurent positifs et supérieurs aux normes minimales à atteindre.

ÉVOLUTION DES RATIOS FINANCIERS

Ratio financier	Exigence minimale	2021-2022	2022-2023	2023-2024 (redressé)	2024-2025
-----------------	-------------------	-----------	-----------	----------------------	-----------

Ratio de liquidité

Cet indicateur mesure, pour un exercice donné, si une organisation dispose de suffisamment d'argent pour s'acquitter de ses dettes. Il mesure la santé financière d'une organisation à court terme.

0,90	4,14	3,78	3,03	3,32
------	------	------	------	------

Ratio de viabilité

Cet indicateur mesure, pour un exercice donné, si une organisation détient la capacité de fonctionner à long terme en fonction de son niveau d'endettement. Il mesure la santé financière d'une organisation à long terme.

0,50	2,39	2,60	2,52	2,74
------	------	------	------	------

Ratio du fonds de roulement | revenus

Cet indicateur mesure, pour un exercice donné, si une organisation utilise ses revenus futurs au règlement de dépenses passées. Un résultat supérieur au seuil de rentabilité démontre que l'organisation n'aura pas de difficulté à réaliser ses opérations à court terme.

0 %	90,53 %	92,77 %	95,21 %	87,90 %
-----	---------	---------	---------	---------

États financiers combinés

PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

31 uinishku-pishim^u (mars) 2025



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
Table des matières
31 uinishku-pishim^u (mars) 2025

Renseignements généraux	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4

États financiers combinés

État combiné des résultats et de l'excédent accumulé	5
État combiné de la situation financière	6
État combiné de la variation des actifs financiers nets	7
État combiné des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 31

Annexe A

Tableau de la rémunération et des indemnités de déplacement - non audité (Chefs et conseillers)

Informations financières - non auditées

Graphiques 1 et 2

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

31 UINISHKU-PISHIM^u (MARS) 2025

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

(Membres de Katakuhimatsheta en fonction au 31 uinishku-pishim^u (mars) 2025)

Chef

↳ Dominique, Gilbert

Conseillers

- ↳ Courtois, Patrick
- ↳ Dominique, Carina
- ↳ Germain, Jonathan
- ↳ Gill-Verreault, Jonathan
- ↳ Langevin, Sylvie
- ↳ Simard, Guylaine

Aux membres de
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés ci-joints de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (la « Première Nation »), qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2025, et les états combinés des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers combinés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes soulevés dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers combinés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière combinée de la Première Nation au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités combinés, de la variation des actifs financiers nets combinés et de ses flux de trésorerie combinés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserves

Les états financiers d'une nouvelle composante importante, Société en commandite Apuiat et 9321-1654 Québec inc., n'ont pas fait l'objet d'un audit. Par conséquent, étant donné que cette composante est comptabilisée à la valeur de consolidation modifiée, nous ne pouvons déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux résultats combinés et aux flux de trésorerie combinés pour l'exercice clos le 31 mars 2025, des participations dans des entreprises publiques et dans des partenariats commerciaux au 31 mars 2025 et à l'excédent accumulé combiné au 31 mars 2025.

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Première Nation n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux normes canadiennes pour le secteur public. La Première Nation aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations. Puisque l'identification, l'estimation, la comptabilisation et la présentation d'informations sur les obligations n'ont pas été effectuées, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux immobilisations, aux passifs au titre des obligations liées à la mise hors service aux 31 mars 2025 et 2024, à l'excédent de l'exercice et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, ainsi qu'à la variation des actifs financiers nets et aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice clos les 31 mars 2025 et 2024. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers clos le 31 mars 2024, en raison de cette dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Première Nation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers combinés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Observations - informations financières non exigées par les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP)

Nous attirons l'attention sur le fait que la Première Nation inclut dans ses états financiers combinés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada et présentées à la page 30, portent sur l'état de l'excédent (déficit) de financement de l'exercice aux fins de Services aux Autochtones Canada. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Observations - retraitement des informations comparatives

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers combinés, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice clos le 31 mars 2024 ont été retraitées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers combinés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers combinés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers combinés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur le rapport de gestion, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers combinés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers combinés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers combinés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Première Nation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Première Nation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Première Nation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers combinés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Première Nation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Première Nation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Première Nation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers combinés y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers combinés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Première Nation pour exprimer une opinion sur les états financiers combinés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, S.F.L.

MNP S.E.N.C.R. L., s.r.l.

Saint-Félicien (Québec)
Le 25 juin 2025



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
État combiné des résultats et de l'excédent accumulé
 Exercice terminé le 31 uinishku-pishim^u (mars) 2025

		Budget	2025	2024 (redressé)
	Notes			
Revenus	27-29	128 838 309	121 786 004	106 178 548
Dépenses	28-29	112 257 263	103 862 574	91 238 828
Excédent de l'exercice avant autres produits		16 581 046	17 923 430	14 939 720
Autres produits				
Quote-part non distribuée des bénéfices nets tirés d'entreprises commerciales et partenariats commerciaux	8	-	7 520 525	7 346 207
Excédent de l'exercice		16 581 046	25 443 955	22 285 927
Excédent accumulé au début de l'exercice - déjà établi			228 874 690	206 588 763
Redressement aux exercices antérieurs	3		(2 379 523)	(2 294 865)
Excédent accumulé au début de l'exercice - redressé			226 495 167	204 293 898
Excédent accumulé à la fin de l'exercice			251 939 122	226 579 825

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

État combiné de la situation financière

31 uinishku-pishim^u (mars) 2025

	2025	2024 (redressé)
Actifs financiers		
Encaisse	28 279 169	23 380 911
Encaisses assujetties à des restrictions - Art. 95 (note 4)	478 622	303 838
Placements (note 5)	99 147 103	95 794 569
Contributions et subventions à recevoir (note 6)	25 293 046	31 134 044
Autres montants à recevoir (note 7)	523 059	591 902
Participations dans des entreprises publiques et dans des partenariats commerciaux (note 8)	93 712 037	90 676 178
Avances à des sociétés apparentées (note 9)	9 870 689	10 571 750
Débentures (note 10)	1 061 845	1 041 024
Placement - entente Mashteuiatsh 2001 (note 11)	5 245 632	5 245 632
Prêts à recevoir - programmes Habitation	3 279 341	2 820 246
	266 890 543	261 560 094
Passifs		
Emprunts bancaires et lettre de garantie commerciale (note 12)	6 183 027	6 565 786
Créditeurs et charges à payer (note 13)	12 463 163	10 409 183
Revenus différés	23 781 369	29 058 720
Revenus différés - immobilisations corporelles	1 856 208	1 564 903
Revenus différés - programmes Habitation	3 279 341	2 820 246
Dettes à long terme - Habitation (Art. 95) (note 15)	689 919	792 211
Dettes à long terme (note 16)	48 542 247	52 074 819
Réserve de remplacement et de fonctionnement - Habitation (Art. 95) (note 17)	478 622	303 838
	97 273 896	103 589 706
Actifs financiers nets	169 616 647	157 970 388
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 18)	81 438 488	67 546 247
Immobilisations corporelles - Habitation (Art. 95) (note 19)	689 919	792 211
Frais payés d'avance	194 068	270 979
	82 322 475	68 609 437
Excédent accumulé	251 939 122	226 579 825

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

Engagements, passifs éventuels et cautionnements (notes 20, 21 et 22)

Au nom de la Première Nation



Vice-Chief

SIGNATURE



Direction générale

SIGNATURE



Présidente comité des finances et d'audit

SIGNATURE



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

État combiné de la variation des actifs financiers nets

Exercice terminé le 31 uinishku-pishim^u (mars) 2025

	2025	2024 (redressé)
Excédent de l'exercice	25 443 955	22 285 927
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisitions	(16 879 726)	(9 441 008)
Amortissement	3 089 777	2 809 489
	(13 789 949)	(6 631 519)
Variation des frais payés d'avance	76 911	(110 565)
	(13 713 038)	(6 742 084)
Variation des actifs financiers nets	11 730 917	15 543 843
Actifs financiers nets au début de l'exercice déjà établis	160 265 253	144 721 410
Redressements aux exercices antérieurs (note 3)	(2 379 523)	(2 294 865)
	157 885 730	142 426 545
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	169 616 647	157 970 388

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

**Pekuakamiulnuatsh Takuhikan****État combiné des flux de trésorerie**Exercice terminé le 31 uinishku-pishim^u (mars) 2025

	2025	2024 (redressé)
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	25 443 955	22 285 927
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Quote-part non distribuée des bénéfices nets tirés d'entreprises publiques et de partenariats commerciaux	(7 520 525)	(7 346 207)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 089 777	2 809 489
Variation de la réserve d'immobilisations	291 305	(244 275)
Variation de la réserve de remplacement et de fonctionnement - Habitation (Art. 95)	174 784	(70 172)
Variation de la réserve de remplacement des biens mobiliers et des véhicules	-	(61 172)
Redressements aux exercices antérieurs	(84 658)	(149 552)
	21 394 638	17 224 038
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 222 476	(5 457 045)
	24 617 114	11 766 993
Activités d'investissement		
Variation des encaisses assujetties à des restrictions	(174 784)	70 172
Variation des placements	(3 352 534)	(17 749 548)
Variation des participations dans des entreprises commerciales et des partenariats	4 484 666	6 808 295
Variation des avances à des sociétés apparentées	701 061	792 365
Variation des débentures	(20 821)	(20 412)
Variation des prêts à recevoir - programmes Habitation	(459 095)	73 795
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(16 879 726)	(9 441 008)
	(15 701 233)	(19 466 341)
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires et de la lettre de garantie commerciale	(382 759)	6 565 786
Remboursement de la dette à long terme	(3 634 864)	(3 565 974)
	(4 017 623)	2 999 812
Augmentation (diminution) de l'encaisse	4 898 258	(4 699 536)
Encaisse au début	23 380 911	28 080 447
Encaisse à la fin	28 279 169	23 380 911

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

1. Statut et activités

La mission de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est d'affirmer, de défendre, de promouvoir et de préserver les droits ancestraux y compris le titre ilnu, la langue et la culture ainsi que les intérêts et les aspirations des Pekuakamiulnuatsh; d'offrir des programmes et des services de qualité accessibles, tout en s'assurant de leur amélioration continue afin de répondre aux besoins des Pekuakamiulnuatsh; d'agir à titre de bon gouvernement, d'assurer l'ordre et de favoriser l'unité et la solidarité des Pekuakamiulnuatsh.

2. Méthodes comptables

Ces états financiers combinés ont été préparés par les représentants autorisés de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, compte tenu des exigences particulières du ministère des Services aux Autochtones du Canada, sauf en ce qui concerne les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations pour lequel la Première Nation n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations et sauf en ce qui concerne un composante importante, Société en commandite Apuiat, qui n'a pas fait l'objet d'un audit.

Entité comptable

L'entité comptable de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh comprend le gouvernement de cette Première Nation et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

Principes de consolidation

Les entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique sont incluses dans les états financiers combinés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls le résultat net de l'entreprise, la participation de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans l'entreprise publique et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Voici les entreprises publiques et les partenariats commerciaux visés par la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation :

- Société en commandite Minashtuk
- Énergie Hydroélectrique Ouatshouan, S.E.C.
- Énergie Hydroélectrique Mistassini, S.E.C.
- Shipiss inc.
- Énergie communautaire de la Rivière Batiscan, S.E.C.
- 9515-9869 Québec inc.
- Namunashu Société en commandite
- 9340-4606 Québec inc.
- Société en commandite Apuiat
- 9321-1654 Québec inc.
- Énergie Matawak S.E.C.
- Gestion Énergie Matawak inc.
- Énergie renouvelable Onimiki
- Gestion Onimiki inc.
- Groupe PEK S.E.C.
- Gestion PEK inc.
- Gestion Développement Piekukami Inuatsh
- Développement Piekukami Inuatsh S.E.C.
- Fonds de garantie de prêts Mashteuatsh S.E.C.
- Gestion de l'énergie communautaire S.A.
- Société de l'énergie communautaire du Lac-St-Jean
- Société en Commandite Forêt Bleu / Minashkuatsh-minisha
- 9349-3104 Québec inc.
- Utshekatak^u
- Gestion Utshekatak^u inc.
- Biochar Boréal
- Développement Tshikanakun
- Développement PEK
- Jeux Piekukami Metueun inc.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à l'exception des actions cotées qui sont évaluées à la juste valeur, les contributions et subventions à recevoir, les autres montants à recevoir, les avances, les débiteures et les prêts à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des avantages sociaux à payer, des obligations relatives aux avantages du personnel et des dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les rentrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie prévue de l'actif financier et à la valeur comptable de l'actif financier.

Les avances à des sociétés apparentées sont évaluées au coût.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Tous les actifs financiers, sont soumis chaque année à un test de dépréciation. La direction prend en considération si la société émettrice a subi des pertes continues pendant plusieurs années, l'expérience récente en matière de recouvrement de créance, telle qu'une défaillance ou un retard dans les paiements d'intérêts ou de principal. Toute dépréciation, qui n'est pas considérée comme temporaire, est comptabilisée dans l'état combiné des résultats. Les réductions de valeur d'actifs financiers évalués au coût et/ou au coût amorti pour refléter des pertes de valeur ne sont pas reprises pour des augmentations de valeur ultérieures.

Prêts à recevoir et revenus différés - programmes Habitation

Les revenus différés sont inscrits en contrepartie des prêts à recevoir afin de comptabiliser sur une base d'exercice les encaissements relatifs aux programmes Habitation. Les encaissements annuels servent à la création d'un fonds d'investissement comptabilisé au solde du Fonds.

Réserve de remplacement - Habitation (Art 95.)

Une réserve de remplacement est constituée afin de pourvoir aux réparations majeures qui devront être faites au cours des années futures. Le compte de la réserve est financé au moyen d'une affectation annuelle des revenus par opposition à une affectation de l'excédent. Les produits et les charges d'intérêts sont imputables à la réserve. L'utilisation de la réserve de remplacement au cours de l'exercice est comptabilisée en diminution de cette réserve et n'affecte pas les résultats de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises après le 31 mars 2001 sont comptabilisées au coût d'acquisition et celle avant cette date ne sont pas comptabilisées (à l'exception des immobilisations corporelles - Habitation (Art.95)) étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition. Le coût comprend les frais directement rattachés à l'acquisition, à la conception, à la construction, au développement ou à la mise en valeur ou à l'amélioration des actifs. Le coût comprend les coûts indirects directement imputables à l'activité de construction et de développement, ainsi que les intérêts débiteurs qui sont directement imputables à l'acquisition ou à la construction de l'immobilisation. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile, selon la méthode de l'amortissement linéaire et selon les périodes suivantes :

	Période
Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	15 à 40 ans
Matériel roulant	5 et 15 ans
Matériel et outillage	5 ans

Immobilisations corporelles - Habitation (Art. 95)

Les immobilisations acquises dans le cadre du programme Habitation (Art. 95) sont comptabilisées au coût d'acquisition, moins les subventions reçues. Les immobilisations corporelles sont amorties à un montant égal à la réduction annuelle du principal de la dette à long terme s'y rapportant. Cet amortissement annuel est imputé aux dépenses courantes.

Réduction de valeur

Les immobilisations corporelles sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Comptabilisation des produits et des revenus différés

Les produits provenant d'opérations assorties d'obligations de prestation sont constatés lorsque la Première Nation s'acquitte d'une obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis à un payeur. L'obligation de prestation est évaluée comme étant satisfaite soit sur une période donnée, soit à un moment donné.

Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont transférés conformément aux conditions des accords de vente, lorsque le titre de propriété ou le risque est transféré ou que le service est rendu, lorsque le prix a été établi ou peut être déterminé et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

La Première Nation reconnaît un transfert gouvernemental à titre de revenu lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, ont été respectés. Un transfert gouvernemental, dont les stipulations donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif, est reconnu comme un passif. Dans de telles circonstances, la Première Nation comptabilise les revenus au fur et à mesure que le passif est réglé. Les transferts d'actifs non amortissables sont comptabilisés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

La Première Nation comptabilise les contributions de fonds affectées à l'externe à titre de revenus dans la période où les ressources sont utilisées aux fins précisées conformément à un accord ou à une loi. Jusqu'à ce moment, la Première Nation enregistre des revenus reportés affectés par l'externe.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

2. Méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits et des revenus différés (suite)

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé et que l'état définitif du coût des immobilisations a été approuvé par la SCHL pour les conventions de l'art. 95. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'elle conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation. Les produits de location comprennent le loyer et le recouvrement de produits divers.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

La Première Nation comptabilise les revenus provenant d'opérations sans contrepartie. Ces opérations n'ont pas d'obligations de prestation et sont comptabilisées à la valeur de réalisation lorsque la Première Nation a le pouvoir de réclamer ou de conserver des entrées économiques sur la base d'une transaction ou d'un événement passé donnant lieu à un actif.

Revenus différés d'immobilisations corporelles

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a adopté comme politique comptable de comptabiliser des revenus différés d'immobilisations corporelles, lorsqu'un projet de nature capitalisable n'est pas terminé. Cette méthode est sujette à l'approbation de Services aux Autochtones Canada, lors de l'analyse des états financiers combinés.

Avantages sociaux futurs

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtone incluant le Régime de rente de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations définies. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge correspond à la contribution requise du fonds pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par le ministère des Services aux Autochtones Canada, la part employeur concernant le régime de retraite est versée, en partie, par le ministère en vertu d'une entente avec le Régime de Bénéfices Autochtone.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers combinés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la juste valeur de certains instruments financiers, les passifs dans le cadre des éventualités et les obligations liées à la mise hors service des immobilisations.

3. Redressements aux exercices antérieurs

Un redressement a eu lieu au cours de l'exercice, celui-ci est lié à la comptabilisation des vacances à payer. Les incidences de celui-ci a été d'augmenter de 2 294 865 \$ les créditeurs et charges à payer et de diminuer l'excédent accumulé de ce même montant au 1er avril 2023 et au 31 mars 2024.

Certains autres redressements ont eu lieu au cours de l'exercice. L'effet d'un redressement a été d'augmenter la réserve de remplacement de 60 399 \$ et de diminuer la réserve de fonctionnement (art. 95) de 20 314 \$ ayant comme impact final de diminuer l'excédent accumulé de 40 085 \$. Un autre redressement a eu lieu pour ajuster les revenus différés. L'effet de ce redressement a été d'augmenter les revenus différés de 44 573 \$ et de diminuer l'excédent accumulé du même montant. L'effet total de ces redressements a été de diminuer l'excédent accumulé de 84 658 \$ au 1er avril 2024.

4. Encaisses assujetties à des restrictions - Art. 95

Réserve de remplacement

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), un montant annuel doit être porté au crédit de la réserve de remplacement. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL.

Réserve de fonctionnement

L'accord conclu avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) prévoit que tout surplus annuel de fonctionnement peut être mis de côté dans une réserve de fonctionnement, en prévision de déficits futurs. Les fonds de cette réserve doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon approuvée par la SCHL au moment du placement.

À la fin de l'exercice, les réserves de remplacement et de fonctionnement comprenaient les éléments suivants :

	2025	2024
Réserve de remplacement	478 622	283 525
Réserve de fonctionnement	-	20 313
	478 622	303 838

5. Placements

	2025	2024
Autres placements		
Dépôts à terme, taux d'intérêt variant de 0 % à 4,985 %, échéant de mai 2025 à septembre 2032	94 379 003	91 443 482
Administration financière des Premières Nations - fonds de réserve	2 329 024	2 247 067
	96 708 027	93 690 549
Placements de portefeuille		
Valeurs mobilières Desjardins - Obligations, taux variés	2 278 247	2 104 020
Actions cotées	160 829	-
	99 147 103	95 794 569

6. Contributions et subventions à recevoir

	2025	2024
Gouvernement fédéral		
Services aux Autochtones Canada	15 202 188	12 882 623
Ministère de la Sécurité publique du Canada	1 237 954	1 988 722
Société canadienne d'hypothèques et de logement	476 194	323 194
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	726 882	1 458 335
Agence développement économique du Canada	29 292	488 338
Conseil en Éducation des Premières Nations	46 611	29 432
Gouvernement provincial		
Gouvernement du Québec et ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	1 930 713	5 866 315
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	1 216 296	2 539 742
Ministère des ressources naturelles et des Forêts	981 686	345 000
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	48 013	19 798
Autres organismes		
Regroupement Petapan	132 476	118 706
Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan, S.E.C.	473 146	2 098 119
Énergie Hydroélectrique Mistassini, S.E.C.	739 740	1 272 842
Société en commandite Minashtuk	999 967	999 967
Autres	1 051 888	702 911
	25 293 046	31 134 044

7. Autres montants à recevoir

	2025	2024
Clients	712 966	673 333
Loyers à recevoir (1)	301 208	301 569
Prêts	159 863	160 463
	1 174 037	1 135 365
Provision pour créances douteuses	(650 978)	(543 463)
	523 059	591 902

(1) De ce montant, un montant de 72 548 \$ est attribuable aux loyers à recevoir des conventions d'habitation 332 à 339 (Post-1996) (60 637 \$ en 2024).

Notes complémentaires

31 uinishku-pishim^u (mars) 2025

8. Participations dans des entreprises publiques et dans des partenariats commerciaux

Le tableau suivant présente les informations financières abrégées des entreprises commerciales, comme il est indiqué à la note 2 :

	2025					
	Société en commandite Minashtuk 100,00 %	Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan, S.E.C. 45,00 %	Énergie Hydroélectrique Mistassini, S.E.C. 45,00 %	Shipiss inc. 100,00 %	Énergie communautaire de la Rivière Batiscan, S.E.C. et 9515-9869 Québec inc. 20,00 %	Total reporté
Pourcentage de participation	100,00 %	45,00 %	45,00 %	100,00 %	20,00 %	
Liquidités	4 900 804	1 714 363	1 719 832	334 466	337 536	9 007 001
Débiteurs	564 853	1 312 792	697 722	151 238	1 208 790	3 935 395
Stocks	270 210	195 021	-	-	-	465 231
Immobilisations corporelles	18 398 310	43 695 318	59 822 513	2 592 581	-	124 508 722
Autres actifs	4 304 286	1 343 633	3 454 840	4 079 026	19 300	13 201 085
	28 438 463	48 261 127	65 694 907	7 157 311	1 565 626	151 117 434
Emprunt/découvert bancaire	-	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	1 548 342	1 344 665	1 632 808	134 592	111 740	4 772 147
Dettes à long terme	4 582 500	-	-	4 778 133	-	9 360 633
Autres passifs	-	-	-	1 492 007	-	1 492 007
	6 130 842	1 344 665	1 632 808	6 404 732	111 740	15 624 787
Participation des non apparentés	-	25 803 318	35 233 459	15	1 163 109	62 199 901
Capitaux propres	22 307 621	21 113 144	28 828 640	752 564	290 777	73 292 746
	28 438 463	48 261 127	65 694 907	7 157 311	1 565 626	151 117 434
Revenus	6 570 371	6 546 183	9 324 399	1 386 142	-	23 827 095
Charges	2 540 982	2 824 536	3 786 537	1 354 809	396 315	10 903 179
Service de la dette	176 417	-	-	113 668	-	290 085
Total des charges	2 717 399	2 824 536	3 786 537	1 468 477	396 315	11 193 264
Bénéfice net (perte nette)	3 852 972	3 721 647	5 537 862	(82 335)	(396 315)	12 633 831
Quote-part des non apparentés	-	2 046 906	3 045 824	-	(317 052)	4 775 678
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	3 852 972	1 674 741	2 492 038	(82 335)	(79 263)	7 858 153

Notes complémentaires

31 uinishku-pishim^u (mars) 2025

8. Participations dans des entreprises publiques et dans des partenariats commerciaux (suite)

	2025					Total reporté
	Total reporté	Namunashu Société en commandite et 9340-4606 Québec inc. 50,00 %	Société en commandite Apuiat et 9321- 1654 Québec inc. 12,50 %	Énergie Matawak S.E.C. et Gestion Énergie Matawak inc. 25,00%	Énergie renouvelable Onimiki S.E.C. et Gestion Onimiki inc. 20,00 %	
Pourcentage de participation						
Liquidités	9 007 001	3 160 470	220 436	1 281 507	479 578	14 148 992
Débiteurs	3 935 395	996 489	1 065	73 293	1 591 152	6 597 394
Stocks	465 231	71 365	-	-	-	536 596
Immobilisations corporelles	124 508 722	28 252 179	-	973 268	-	153 734 169
Autres actifs	13 201 085	1 375 814	108 681 812	13 736	13 851	123 286 298
	151 117 434	33 856 317	108 903 313	2 341 804	2 084 581	298 303 449
Emprunt/découvert bancaire	-	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	4 772 147	124 074	40 525	102 139	42 215	5 081 100
Dettes à long terme	9 360 633	19 177 283	48 864 232	-	-	77 402 148
Autres passifs	1 492 007	1 107 675	13 893 093	-	-	16 492 775
	15 624 787	20 409 032	62 797 850	102 139	42 215	98 976 023
Participation des non apparentés	62 199 901	6 723 643	40 342 280	1 679 711	1 633 890	112 579 424
Capitaux propres	73 292 746	6 723 643	5 763 183	559 954	408 476	86 748 002
	151 117 434	33 856 317	108 903 313	2 341 804	2 084 581	298 303 449
Revenus	23 827 095	5 183 443	-	24 934	20 212	29 055 684
Charges	10 903 179	4 673 326	-	242 555	1 289 774	17 108 834
Service de la dette	290 085	838 043	-	-	-	1 128 128
Total des charges	11 193 264	5 511 369	-	242 555	1 289 774	18 236 962
Bénéfice net (perte nette)	12 633 831	(327 926)	-	(217 621)	(1 269 562)	10 818 722
Quote-part des non apparentés	4 775 678	(163 963)	-	(163 216)	(1 015 650)	3 432 850
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	7 858 153	(163 963)	-	(54 405)	(253 912)	7 385 872

8. Participations dans des entreprises publiques et dans des partenariats commerciaux (suite)

	2025					Total reporté
	Total reporté	Groupe PEK S.E.C. et Gestion PEK inc. 100,00 %	Gestion et Développement Piekuakami Inuatsh S.E.C. 100,00 %	Fonds de garantie de prêts Mashteuiatsh, S.E.C. 70,00 %	Gestion et Société de l'Énergie Communautaire du Lac-St-Jean 33,33 %	
Pourcentage de participation						
Liquidités	14 148 992	934 939	173 603	809 559	348 778	16 415 871
Débiteurs	6 597 394	133 400	311 599	23 235	52 825	7 118 453
Stocks	536 596	-	-	-	-	536 596
Immobilisations corporelles	153 734 169	-	1 398 232	558	-	155 132 959
Autres actifs	123 286 298	1 705	783 805	4 923 777	6 075	129 001 660
	298 303 449	1 070 044	2 667 239	5 757 129	407 678	308 205 539
Emprunt/découvert bancaire	-	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	5 081 100	114 257	272 107	-	30 918	5 498 382
Dettes à long terme	77 402 148	-	709 169	-	-	78 111 317
Autres passifs	16 492 775	-	346 860	-	-	16 839 635
	98 976 023	114 257	1 328 136	-	30 918	100 449 334
Participation des non apparentés	112 579 424	100	-	1 737 594	251 175	114 568 294
Capitaux propres	86 748 002	955 687	1 339 103	4 019 535	125 585	93 187 911
	298 303 449	1 070 044	2 667 239	5 757 129	407 678	308 205 539
Revenus	29 055 684	1 347 312	2 627 581	240 681	55 479	33 326 737
Charges	17 108 834	1 279 002	2 574 912	209 044	94 429	21 266 221
Service de la dette	1 128 128	-	-	-	-	1 128 128
Total des charges	18 236 962	1 279 002	2 574 912	209 044	94 429	22 394 349
Bénéfice net (perte nette)	10 818 722	68 310	52 669	31 637	(38 950)	10 932 388
Quote-part des non apparentés	3 432 850	-	-	9 491	(25 967)	3 416 374
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	7 385 872	68 310	52 669	22 146	(12 983)	7 516 014

Notes complémentaires

31 uinishku-pishim^u (mars) 2025

8. Participations dans des entreprises publiques et dans des partenariats commerciaux (suite)

	2025					
Pourcentage de participation	Total reporté	Société en Commandite Forêt Bleuet / Minashkuatsh- minisha et 9349- 3104 Québec inc. 90,00 %	Utshekatak ^u S.E.C. et Gestion Utshekatak ^u inc. 51,00 %	Développement Tshikanakun inc. 100,00 %	Biochar Boréal 50,00 %	Total reporté
Liquidités	16 415 871	54 043	78	4 309	94 552	16 568 853
Débiteurs	7 118 453	25 370	103	8 511	14 966	7 167 403
Stocks	536 596	-	-	-	-	536 596
Immobilisations corporelles	155 132 959	23 491	-	-	-	155 156 450
Autres actifs	129 001 660	7 244	1	55 000	113 762	129 177 667
	308 205 539	110 148	182	67 820	223 280	308 606 969
Emprunt/découvert bancaire	-	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	5 498 382	95 890	24 113	-	9 158	5 627 543
Dette à long terme	78 111 317	146 690	-	-	78 659	78 336 666
Autres passifs	16 839 635	25 942	-	-	30 631	16 896 208
	100 449 334	268 522	24 113	-	118 448	100 860 417
Participation des non apparentés	114 568 294	(15 837)	(11 726)	-	51 416	114 592 147
Capitaux propres	93 187 911	(142 537)	(12 205)	67 820	51 416	93 152 405
	308 205 539	110 148	182	67 820	221 280	308 604 969
Revenus	33 326 737	95 587	-	1 265	-	33 423 589
Charges	21 266 221	200 329	24 132	3 841	-	21 494 523
Service de la dette	1 128 128	13 587	-	-	-	1 141 715
Total des charges	22 394 349	213 916	24 132	3 841	-	22 636 238
Bénéfice net (perte nette)	10 932 388	(118 329)	(24 132)	(2 576)	-	10 787 351
Quote-part des non apparentés	3 416 374	(11 833)	(11 825)	-	-	3 392 716
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	7 516 014	(106 496)	(12 307)	(2 576)	-	7 394 635



PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Notes complémentaires

31 uinishku-pishim^u (mars) 2025

8. Participations dans des entreprises publiques et dans des partenariats commerciaux (suite)

	2025			2024	
	Total reporté	Développement PEK	Jeux Pekuakami Metueun inc.	Total	Total
Pourcentage de participation		100,00 %	100,00 %		
Liquidités	16 568 853	185 486	170 158	16 924 497	15 177 027
Débiteurs	7 167 403	463 675	-	7 631 078	6 048 375
Stocks	536 596	-	5 264	541 860	801 294
Immobilisations corporelles	155 156 450	109 756	-	155 266 206	158 029 385
Autres actifs	129 177 667	181 463	-	129 359 130	129 400 086
	308 606 969	940 380	175 422	309 722 771	309 456 167
Emprunt/découvert bancaire	-	-	-	-	80 002
Créditeurs et charges à payer	5 627 543	327 591	153 945	6 109 079	7 515 071
Dette à long terme	78 336 666	59 626	15 008	78 411 300	81 752 222
Autres passifs	16 896 208	-	-	16 896 208	16 366 805
	100 860 417	387 217	168 953	101 416 587	105 714 100
Participation des non apparentés	114 592 147	-	-	114 592 147	113 065 889
Capitaux propres	93 152 405	553 163	6 469	93 712 037	90 676 178
	308 604 969	940 380	175 422	309 720 771	309 456 167
Revenus	33 423 589	3 007 873	96 649	36 528 111	48 838 188
Charges	21 494 523	2 870 400	108 232	24 473 155	38 522 979
Service de la dette	1 141 715	-	-	1 141 715	2 690 705
Total des charges	22 636 238	2 870 400	108 232	25 614 870	41 213 684
Bénéfice net (perte nette)	10 787 351	137 473	(11 583)	10 913 241	7 624 504
Quote-part des non apparentés	3 392 716	-	-	3 392 716	278 297
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	7 394 635	137 473	(11 583)	7 520 525	7 346 207

9. Avances à des sociétés apparentées

	2025	2024
Shipiss inc., 2,15 %, recouvrable par versements mensuels de 36 619 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2038	5 162 257	5 488 018
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, 3,41 %, recouvrable par versements mensuels de 42 741 \$, capital et intérêts, échéant en avril 2035 (garanti par un investissement dans le projet Namunashu Société en commandite)	4 375 349	4 719 282
Développement Pekuakami Innuatsh S.E.C., 4,00 %, recouvrable par versements mensuels de 3 764 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2034	333 083	364 450
	9 870 689	10 571 750

10. Débentures

	2025	2024
Débentures convertibles en actions de catégorie A de la société Granules L.G. inc. à la demande du détenteur, d'un montant initial de 1 000 000 \$, plus les intérêts courus, 2 %	1 061 845	1 041 024

11. Placement - entente Mastheuiatsh 2001

Au cours de l'exercice 2001, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a signé une entente avec Hydro-Québec dans laquelle la Première Nation a investi un montant de 5 245 632 \$, équivalant à 7,30 % du coût du projet Manouane. Ce placement engendre un rendement équivalant à un pourcentage des revenus générés par ce projet diminué des frais de turbinage et d'exploitation. Cette entente est d'une durée de 50 ans avec une possibilité d'option de renouvellement de 49 ans moyennant un préavis de 12 mois signifié avant l'échéance initiale. La date d'échéance initiale est en juin 2051. Selon les modalités de l'accord, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a l'option de mettre fin en tout temps au partenariat en donnant un préavis d'au moins 12 mois. Dans ce cas, Hydro-Québec devra remettre à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan un montant égal au montant investi.

12. Emprunts bancaires et lettre de garantie commerciale

L'emprunt bancaire autorisé d'un montant de 5 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel diminué de 0,60 %, ne fait l'objet d'aucune garantie. L'emprunt bancaire est renouvelable annuellement. Le solde de l'emprunt bancaire est de valeur nulle au 31 mars 2025.

Un autre emprunt bancaire, sous forme de crédit rotatif, est autorisé d'un montant de 6 900 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,60 %, ne fait l'objet d'aucune garantie. L'emprunt bancaire est renouvelable annuellement. Au 31 mars 2025, le montant utilisé est de 5 898 079 \$.

Un autre emprunt bancaire temporaire, d'un montant autorisé d'un montant de 285 000 \$, utilisé pour le financement de travaux de construction dans le cadre du programme Habitation (Art. 95), sans intérêt, vient à échéance au terme du projet. Au 31 mars 2025, le montant utilisé est de 284 948 \$.

La lettre de garantie commerciale, au taux préférentiel majoré de 5,45 %, ne fait l'objet d'aucune garantie. Le montant autorisé est de 275 000 \$ et est à l'intérieur des limites de l'emprunt bancaire autorisé d'un montant de 5 000 000 \$. La lettre de crédit est renouvelable annuellement. Le solde de la lettre de garantie est de valeur nulle au 31 mars 2025.

Selon les conditions des emprunts, la Première Nation est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers.

13. Crédoiteurs et charges à payer

	2025	2024 (redressé)
Fournisseurs	6 295 733	6 342 107
Salaires à payer et charges liées aux avantages sociaux	1 273 465	35 586
Obligations relatives aux avantages du personnel	4 893 965	4 031 490
	12 463 163	10 409 183

14. Revenus et dépenses art. 95

	(Post-1996) Conventions 332 à 339	(Pré-1997) Convention 331 et (Post-1996) Conventions 332 à 339
	2025	2024
Produits		
Occupants soumis à une vérification du revenu	221 008	212 535
Aide fédérale	314 950	144 447
	535 958	356 982
Charges		
Entretien	106 654	119 186
Chauffage et électricité	57 824	62 948
Contribution annuelle - Fonds de réserve de remplacement	213 620	34 700
Services publics	22 400	22 987
Administration	18 820	19 576
Créances douteuses (recouvrées)	8 245	(722)
Assurances	17 061	14 541
Services professionnels	2 370	2 463
Intérêts	18 445	19 233
Amortissement des immobilisations corporelles	102 293	122 047
	567 732	416 959
Insuffisance de l'exercice	(31 774)	(59 977)



PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Notes complémentaires

31 uinishku-pishim^u (mars) 2025

15. Dette à long terme - Habitation (Art. 95)

No de projet	No de dossier SCHL	Prêteur	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Date de renouvellement	Durée d'amortissement initial	Mensualité (capital et intérêts)	2025	2024
Programmes post-1996									
001	19-072-529	SCHL	0,68%	07-2025	07-2025	25 ans	1 070	3 207	15 980
002	19-072-529	SCHL	1,13%	05-2026	05-2026	25 ans	1 078	13 917	26 614
003	19-072-529	SCHL	1,13%	05-2028	06-2026	22 ans	724	26 321	34 663
004	19-072-529	SCHL	3,70%	10-2030	12-2027	23 ans	2 294	136 896	158 966
005	19-072-529	SCHL	1,22%	05-2040	05-2026	25 ans	392	64 859	68 754
006	19-072-529	SCHL	1,22%	05-2037	05-2026	22 ans	1 384	186 522	200 769
007	19-072-529	SCHL	2,39%	02-2033	02-2028	15 ans	1 410	104 192	117 700
008	19-072-529	SCHL	3,58%	01-2034	01-2029	15 ans	1 709	154 005	168 765
								689 919	792 211

Ces emprunts sont garantis par des garanties ministérielles émises par Services aux Autochtones Canada.

15. Dette à long terme - Habitation (Art. 95) (suite)

Les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2026	94 014
2027	304 388
2028	184 913
2029	106 604

16. Dette à long terme

	2025	2024
Emprunt auprès de l'Administration financière des Premières Nations, d'un montant initial de 23 985 460 \$, 2,39 %, remboursable par versements mensuels de 159 236 \$, capital et intérêts, échéant en février 2037 (garanti par un investissement dans le projet Énergie hydroélectrique Mistassini S.E.C.)	19 747 125	21 155 459
Emprunt auprès de l'Administration financière des Premières Nations, d'un montant initial de 17 182 008 \$, 2,39 %, remboursable par versements mensuels de 114 069 \$, capital et intérêts, échéant en février 2037 (garanti par un investissement dans le projet Énergie hydroélectrique Oujatchouan S.E.C.)	14 145 873	15 154 735
Emprunt auprès de l'Administration financière des Premières Nations, d'un montant initial de 13 355 341 \$, 3,41 %, remboursable par versements mensuels de 85 482 \$, capital et intérêts, échéant en avril 2035 (garanti par un investissement dans le projet Namunashu Société en commandite)	8 750 697	9 438 564
Emprunt auprès de l'Administration financière des Premières Nations, d'un montant initial de 6 800 000 \$, 2,15 %, remboursable par versements mensuels de 36 619 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2038 (garanti par un investissement dans le projet Shipiss inc.)	5 162 257	5 488 017
Emprunt auprès de Desjardins d'un montant initial de 1 080 000 \$, 2,89 %, remboursable par versements semestriels de 62 619 \$, capital et intérêts, renouvelable en septembre 2026, échéant en septembre 2031 (garanti par une contribution du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit pour le bâtiment infrastructures et services publics)	736 295	838 044
	48 542 247	52 074 819

Les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2026	3 673 546
2027	4 293 595
2028	3 757 684
2029	3 855 932
2030	3 956 820

17. Réserve de remplacement et de fonctionnement - Habitation (Art. 95)

	(Post-1996) Conventions 332 à 339	(Pré-1997) Convention 331 et (Post-1996) Conventions 332 à 339
	2025	2024
Fonds de réserve de remplacement		
Solde au début	283 525	306 023
Ajustement de fin de convention	-	13 354
Intérêts de l'exercice	11 482	9 691
Retraits pour l'exercice	(30 005)	(80 243)
Affectation de l'exercice	33 620	34 700
Affectation - Financement supplémentaire	180 000	
Solde à la fin	478 622	283 525
Fonds de réserve de fonctionnement		
Solde au début	20 313	67 987
Ajustement relatif à la réserve de fonctionnement	(56 227)	(49 891)
Affectation de l'exercice	35 914	-
Intérêts de l'exercice (ajustements)	-	2 217
Solde à la fin	-	20 313
	478 622	303 838

18. Immobilisations corporelles

	Solde au 1er avril 2024	Acquisitions	Dispositions	Solde au 31 mars 2025
Coût				
Terrains	1 786 257	150 000	-	1 936 257
Bâtiments en cours de construction	-	284 948	-	284 948
Infrastructures	58 578 402	6 371 599	-	64 950 001
Bâtiments	22 620 439	8 963 025	-	31 583 464
Matériel roulant	2 157 038	313 369	-	2 470 407
Matériel et outillage	6 288 489	796 785	-	7 085 274
	91 430 625	16 879 726	-	108 310 351

18. Immobilisations corporelles (suite)

	Solde au 1er avril 2024	Amortissement	Dispositions	Solde au 31 mars 2025
Amortissement cumulé				
Terrains	-	-	-	-
Bâtiments en cours de construction	-	-	-	-
Infrastructures	11 437 851	1 626 607	-	13 064 458
Bâtiments	6 289 301	713 048	-	7 002 349
Matériel roulant	973 449	170 851	-	1 144 300
Matériel et outillage	5 183 777	476 979	-	5 660 756
	23 884 378	2 987 485	-	26 871 863
Valeur comptable nette	67 546 247			81 438 488

19. Immobilisations corporelles - Habitation (Art. 95)

	Solde au 1er avril 2024	Acquisitions	Dispositions	Solde au 31 mars 2025
Coût				
Terrains et bâtiments (post-1996)	1 995 994	-	-	1 995 994
	Solde au 1er avril 2024	Amortissement	Dispositions	Solde au 31 mars 2025
Amortissement cumulé				
Terrains et bâtiments (post-1996)	1 203 783	102 292	-	1 306 075
Valeur comptable nette	792 211			689 919

20. Engagements

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est engagé envers les ententes suivantes :

- Contrat pour le déneigement - contrat pour 2025-2026 et 2026-2027	514 586
- Contrat pour le transport médical - contrat échéant en 2026	457 092
- Contrat pour l'assurance responsabilité - contrat échéant en 2026	476 208
- Contrat pour l'assurance collective - contrat échéant en septembre 2025	566 992
- Contribution - Énergie renouvelable Onimiki S.E.C. pour 2025-2026	1 100 000
- Contribution - Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh pour 2025-2026 à 2027-2028	881 354
- Contribution - Société de développement économique Inu pour 2025-2026	539 941
- Contribution - Coopérative de solidarité Nihilupan Nitshinatsh pour 2025-2026 et 2026-2027	618 120

21. Passifs éventuels

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a quelques causes en suspens. À la date des états financiers, les procureurs de la Première Nation ne peuvent évaluer avec certitude les montants en cause et les résultats possibles des règlements. Si la Première Nation devait être tenue d'assumer des frais relatifs à ces causes, les montants seront comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les sommes seront payables.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a conclu des accords de contribution avec différents ministères du gouvernement fédéral. Le financement versé conformément à ces accords est assujéti à un remboursement si Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

22. Cautionnements

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a différents engagements concernant les programmes d'habitation excluant les dettes du programme logements communautaires (article 95) énumérées à la note 15. Au 31 mars 2025, le total de ces engagements est de 21 396 458 \$ (24 471 252 \$ au 31 mars 2024). Ces emprunts sont garantis par des garanties ministérielles émises par Services aux Autochtones Canada.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan cautionne la marge de crédit de Développement Piekukami Ilnuatsh S.E.C. pour permettre les liquidités nécessaires à la réalisation de projets. Le montant autorisé de la marge de crédit est de 2 500 000 \$ et est renouvelable annuellement. Le solde de la marge de crédit au 31 mars 2025 est de valeur nulle (80 000 \$ au 31 mars 2024). La direction juge que la probabilité de mise en jeu de ce cautionnement est faible et n'a donc comptabilisé aucun passif dans ses états financiers combinés.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan cautionne également le prêt à terme de Développement Piekukami Ilnuatsh S.E.C. qui a permis l'acquisition du camping. Le prêt vient à échéance en décembre 2030. Le solde du prêt au 31 mars 2025 est de 378 338 \$ (442 816 \$ au 31 mars 2024). La direction juge que la probabilité de mise en jeu de ce cautionnement est faible et n'a donc pas comptabilisé aucun passif dans ses états financiers combinés.

23. Avantages sociaux futurs

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan offre à ses salariés un régime de retraite contributif à prestations définies. En vertu du régime, les cotisations sont versées par l'employeur et par les adhérents. Le régime est enregistré sous le numéro 55865. Le promoteur du régime, soit le Régime des Bénéfices Autochtone, doit financer le régime de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions du régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle triennale. Les prestations au titre des services sont calculées à partir du nombre d'années de service, multiplié par 1,875 % ou 2,000 %, selon le type de régime choisi, de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. Bien que ce régime puisse présenter les caractéristiques d'un régime à prestations définies, la Première Nation ne dispose pas de suffisamment d'informations pour se conformer aux normes relatives aux régimes à prestations définies énoncées dans la Manuel de CPA Canada - Comptabilité. La Première Nation comptabilise le régime en se conformant aux normes relatives aux régimes à cotisations définies.

24. Résultats budgétés

Les résultats budgétés non audités sont fournis aux fins de comparaison, ils proviennent du budget annuel approuvé par Katakuhimatsheta (Conseil des élus).

25. Instruments financiers

25.1 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Première Nation est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

25.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiel pour la Première Nation sont liés aux débiteurs, qui sont constitués des autres montants à recevoir, des avances à des sociétés apparentées, des débiteures et des prêts à recevoir - programmes Habitation.

L'exposition maximale de la Première Nation au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 mars 2025.

25.2.1 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux placements et aux encaissements assujetties à des restriction - Art. 95 est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

25.2.2 - Contributions et subventions à recevoir

Le risque de crédit associé aux contributions et subventions à recevoir est jugé négligeable puisque les contreparties sont des organismes paragouvernementaux.

25.2.3 - Autres montants à recevoir

Le risque de crédit associé aux autres montants à recevoir est réduit, puisque la Première Nation évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Première Nation ne détient aucun actif en garantie des autres montants à recevoir. En raison de la diversité de ses autres montants à recevoir et de leurs secteurs d'activité, la Première Nation croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des autres montants à recevoir. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les autres montants à recevoir dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La Première Nation est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

25.2.4 - Avances à des sociétés apparentées, débiteures et prêts à recevoir

Le solde des avances à des sociétés apparentées, des débiteures et des prêts à recevoir présenté à l'état de la situation financière combinés, correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

La Première nation estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux avances à des sociétés apparentées, des débiteures et aux prêts à recevoir sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles les montants ont été consentis, de même qu'en raison du nombre considérable d'emprunteurs.

À la date de mise au point des états financiers combinés, une évaluation des avances à des sociétés apparentées, des débiteures et des prêts à recevoir est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-value est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

25. Instruments financiers (suite)

25.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Première nation éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Première Nation gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Première Nation établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

Les créiteurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers pour un montant de 6 295 733 \$ (6 342 107 \$ en 2024) et les emprunts bancaires pour un montant de 6 183 027 \$ (6 565 786 \$ en 2024) sont tous exigibles dans moins d'un an.

Pour la dette à long terme - Habitation (Art. 95), se référer à la note 15 et pour la dette à long terme, se référer à la note 16.

25.4 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Première Nation est exposée au risque de taux d'intérêt.

25.4.1 Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Première Nation est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Première Nation a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

Les instruments financiers à taux fixes sont les placements, les emprunts bancaires et la dette à long terme.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt est présentée à l'état combiné de la situation financière et aux Emprunts bancaires et lettre de garantie commerciale (note 12), Dette à long terme - Habitation (Art. 95) (note 15) et Dette à long terme (note 16).

26. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

27. Revenus de transfert

	Budget	2025	2024
Transferts des gouvernements fédéraux - destinés au fonctionnement			
Services aux Autochtones Canada	78 852 872	69 194 302	63 105 688
Conseil en Éducation des Premières Nations (C.E.P.N.)	811 267	465 632	287 153
Ministère de la sécurité publique et de la protection civile du Canada	6 028 720	4 514 740	1 571 658
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	1 021 348	889 010	207 530
Comm. Santé Serv. Sociaux Premières Nations (C.S.S.S.P.N.Q.L)	3 959 446	763 557	222 932
Patrimoine Canadien	889 852	371 582	192 563
Environnement et changement climatique Canada	668 122	505 034	334 393
Société d'épargne des autochtones du Canada	196 035	119 481	825 505
Agence de développement économique du Canada	-	-	486 952
Agence canadienne d'évaluation environnementale	93 841	78 703	122 330
	92 521 503	76 902 041	67 356 704

Transferts des gouvernements provinciaux - destinés au fonctionnement

Gouvernement du Québec	4 783 036	3 281 511	3 222 973
Ministère de la sécurité publique du Québec	1 666 620	1 655 624	1 225 413
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	600 000	449 000	2 050 698
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	891 000	2 259 573	1 760 250
Hydro-Québec	130 000	97 500	130 000
Comm. dével. ress. humaine Prem. Nations du Québec (C.D.R.H.P.N.Q.)	3 223 045	1 375 475	1 501 391
	11 293 701	9 118 683	9 890 725

28. Dépenses par objet

	2025	2024
Salaires, traitements et avantages sociaux	39 840 786	34 547 110
Biens et services	58 292 443	51 974 355
Intérêts	2 741 860	2 031 091
Amortissement	2 987 485	2 686 272
	103 862 574	91 238 828



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
Notes complémentaires

31 uinishku-pishim^u (mars) 2025

29. Information sectorielle - Fonds des programmes	Notes	Budget	2025	2024
Revenus				
Transfert des gouvernements fédéraux	27	92 521 503	76 902 041	67 356 704
Transfert des gouvernements provinciaux	27	11 293 701	9 118 683	9 890 725
Contributions locales		1 811 133	2 179 977	1 950 642
Autres revenus		23 211 972	33 585 303	26 980 487
		128 838 309	121 786 004	106 178 558
Dépenses				
			Total des dépenses	Total des dépenses
Katakuhimatsheta (Conseil des élus)		948 173	917 306	871 097
Direction générale Imputation globale		1 099 962	1 606 313	750 052
Sécurité publique		4 054 492	3 825 801	2 810 262
Bureau de soutien politique		1 586 994	1 032 022	988 042
Soutien à la gouvernance		3 172 026	2 633 302	2 347 572
Économie, emploi et partenariats stratégiques		8 981 914	13 423 313	12 108 796
Tshitilniunnu		3 304 503	2 255 953	1 739 964
Droits et protection du territoire		4 488 496	4 228 356	3 377 579
Finances, approvisionnement et systèmes informatiques		2 988 628	2 931 847	2 535 172
Développement des ressources humaines		1 669 944	1 637 359	1 455 661
Santé et mieux-être collectif		24 714 570	21 745 217	17 234 483
Éducation et main-d'œuvre		26 238 210	24 992 526	22 247 989
Loisirs, sports et vie communautaire		3 241 713	2 820 366	2 108 588
Infrastructures et services publics		10 404 818	11 283 190	10 961 784
Immobilisations		12 128 216	2 921 499	4 486 243
Amortissement		683 340	2 987 485	2 686 272
Fonds autonomes		2 551 264	2 620 719	2 529 272
		112 257 263	103 862 574	91 238 828
Excédent de l'exercice avant autres produits		16 581 046	17 923 430	14 939 730
Autres produits				
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes) nets tirés d'entreprises commerciales et partenariats commerciaux	8		7 520 525	7 346 207
Excédent de l'exercice		16 581 046	25 443 955	22 285 937
Affectations				
Investissement en immobilisations		(16 594 777)	(16 594 777)	(5 927 448)
Accumulation réserve de remplacement de véhicules		(186 942)	(186 942)	(175 866)
Appropriation des surplus accumulés		7 803 618	7 337 967	2 201 539
Contribution des Fonds autonomes		2 345 506	1 690 925	2 894 124
Transferts des Fonds autonomes		(2 345 506)	(1 690 925)	(2 894 124)
Amortissement des immobilisations corporelles		-	2 304 145	2 344 601
		(8 978 101)	(7 139 607)	(1 557 174)
Excédent de financement de l'exercice		7 602 945	18 304 348	20 728 763



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
Explication des résultats nets d'opérations - Fonds des programmes
31 uinishku-pishim^u (mars) 2025

non audité

	2025	2024
	\$	\$
Excédent de l'exercice avant autres produits	17 923 430	14 939 720
<u>Excédent non imputable au fonds de programme ou avec restrictions :</u>		
Surplus Services à l'enfance et à la famille des Premières nations (SEFPN)	1 1 154 399	2 846 006
Surplus Sécurité publique	2 1 616 900	3 353
Surplus investi en immobilisations corporelles (surplus - amortissement)	3 13 607 292	3 241 176
Surplus Fonds autonomes	7 339 416	6 929 214
	23 718 007	13 019 749
(Déficit) surplus provenant des Fonds des programmes	(5 794 577)	1 919 971
Contribution des Fonds autonomes / Appropriation des surplus accumulés - projets spécifiques	9 028 892	5 095 663
Surplus provenant des Fonds des programmes (incluant les Fonds autonomes et surplus accumulés)	3 234 315	7 015 634

Note 1 - Le surplus provenant du SEFPN ne peut être utilisé qu'à des fins spécifiques déterminées par le SAC.

Note 2 - Les surplus provenant de la Sécurité publique ne peuvent être utilisés qu'à des fins spécifiques déterminées par le Ministère de la Sécurité publique du Québec, soit pour les déficits antérieurs de la Sécurité publique.

Note 3 - Les financements inclus dans le surplus investi en immobilisations ont tous été engagés au cours de l'exercice.

PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

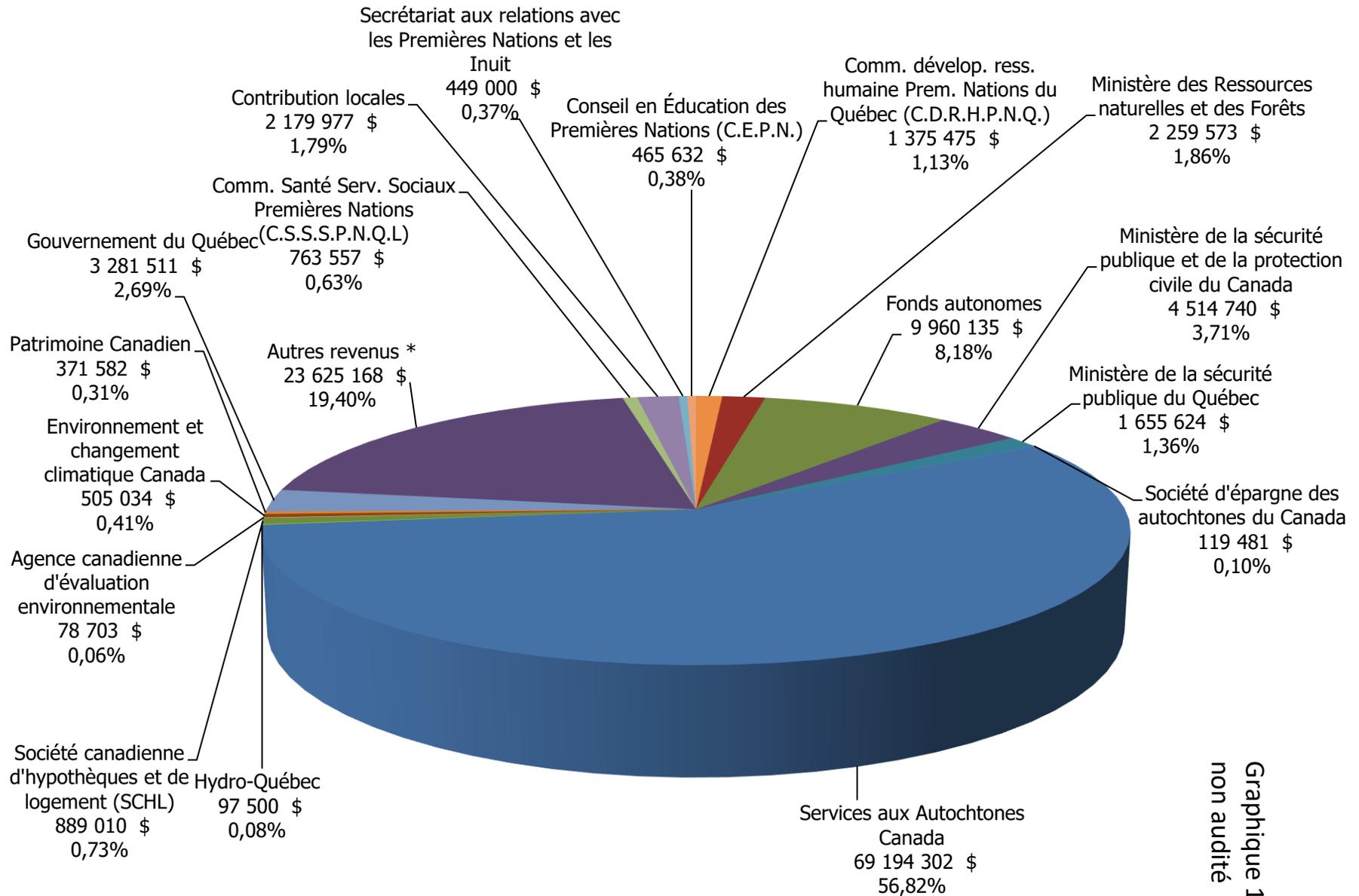
31 uinishku-pishim^u (mars) 2025

Informations financières - non audité

Graphique 1 et 2

REVENUS DU FONDS D'OPÉRATIONS PAR SOURCE DE FINANCEMENT EXERCICE TERMINÉ LE 31 UINISHKU-PISHIM^U (MARS) 2025

Sur un revenu total de 121 786 004 \$, voici la distribution de ceux-ci

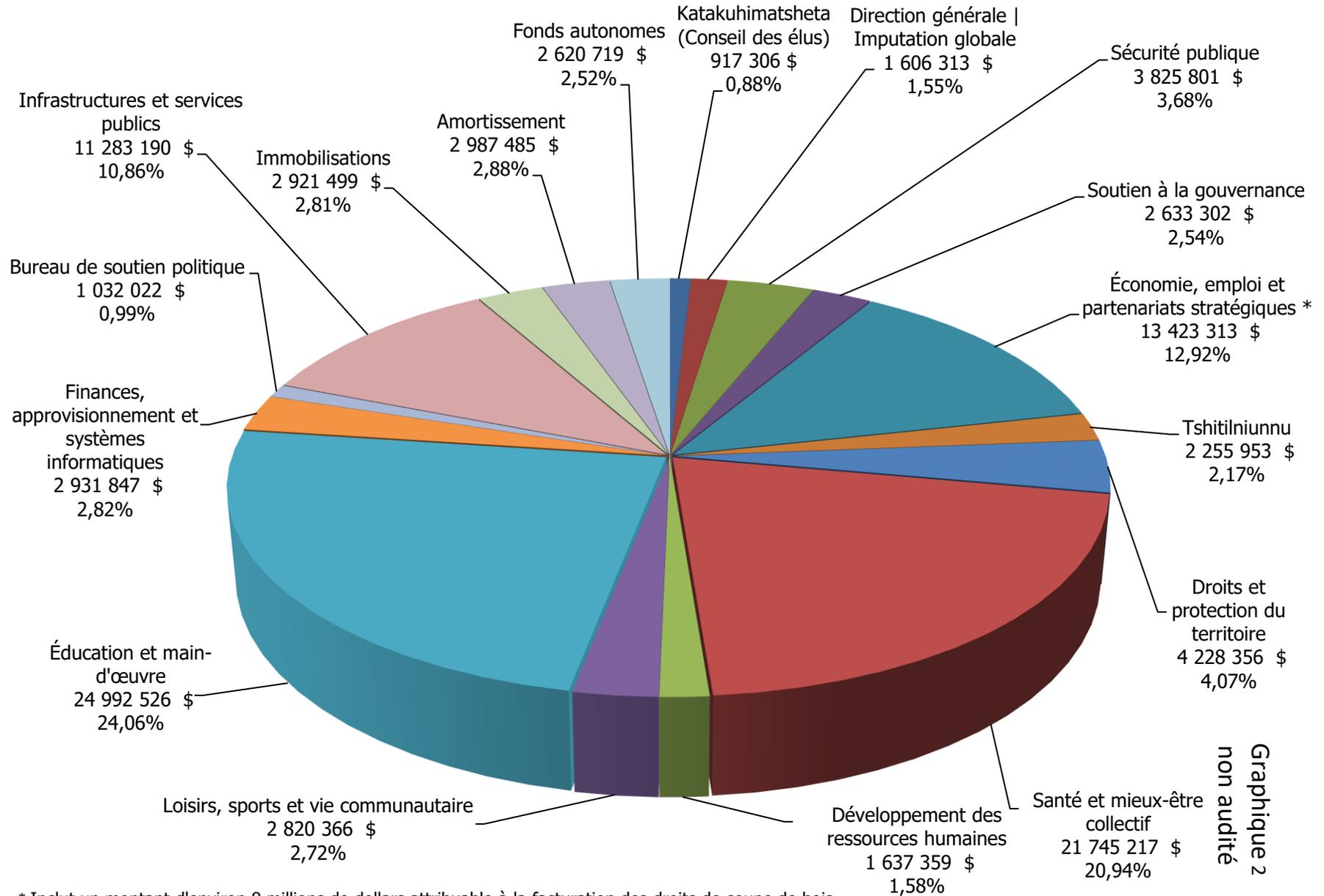


Graphique 1
non audité

* Inclut un montant d'environ 8 millions de dollars attribuable à la facturation des droits de coupe de bois.

DÉPENSES DU FONDS D'OPÉRATIONS PAR SERVICE EXERCICE TERMINÉ LE 31 UINISHKU-PISHIM^U (MARS) 2025

Sur des dépenses totales de 103 862 574 \$, voici la distribution de celles-ci



Graphique 2
non audité

* Inclut un montant d'environ 8 millions de dollars attribuable à la facturation des droits de coupe de bois.

Annexe A

Tableau de la rémunération et des indemnités de
déplacement (Chefs et conseillers)
non audité



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
Rémunérations et indemnités de déplacement
Représentants élus

Exercice terminé le 31 uinishku-pishim^u (mars) 2025

Annexe A

non audité

Selon la politique adoptée par Katakuhimatsheta (Conseil des élus), les montants versés pour les élus sont les suivants :

Fonction	Nombre de mois	Rémunération annuelle	Autres rémunérations ¹	Avantages sociaux	Total des rémunérations	Indemnités de déplacement (net) ²	
		\$	\$	\$	\$	\$	
Dominique, Gilbert	Chef	12	129 811	-	20 771	150 582	15 621
Courtois, Patrick	Conseiller	12	81 931	466	15 408	97 805	-
Dominique, Carina	Conseillère	12	81 931	12 382	17 589	111 902	3 928
Germain, Jonathan	Conseiller	7,5	50 328	-	9 343	59 671	-
Gill-Verreault, Jonathan	Conseiller	12	81 931	12 382	15 243	109 556	7 562
Langevin, Sylvie	Conseillère	12	81 931	-	15 396	97 327	1 430
Simard, Guylaine	Conseillère	12	81 931	466	4 163	86 560	6 866
			589 794	25 696	97 913	713 403	35 407

¹ Les "Autres rémunérations" incluent la rémunération forfaitaire, afin de compenser le conseiller délégué pour ses responsabilités politiques spécifiques à l'égard d'un service dévolues par le Chef et les indemnités de fin de fonction pour le mandat précédent. Il inclut également les remboursements de congé maladie, suite aux changements au niveau du règlement sur la rémunération des élus.

² Les indemnités de déplacement sont présentées nettes des remboursements.

ANNEXE 1

ÉMISSION DE CERTIFICATS POUR LES ACTIVITÉS DE PRÉLÈVEMENTS FAUNIQUES

NOMBRE DE CERTIFICATS ÉMIS PAR ANNÉE

Type de certificat	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Chasse aux oiseaux migrateurs - printemps	59	78	34
Chasse aux oiseaux migrateurs - automne	58	96	111
Chasse au gros gibier	1 432	1 572	1 633
Chasse au petit gibier	644	857	1 021
Chasse au cerf de Virginie	50	82	119
Pêche à la ligne estivale	1 106	1 351	1 303
Pêche hivernale	280	300	305
Pêche au filet - printemps	50	53	57
Pêche au filet - automne	9	4	2
Pêche au filet - hiver	8	1	6
Certificat de katipelitak	34	26	36
Piégeage	24	30	32
Total	3 754	4 450	4 659

On constate une légère augmentation du nombre de certificats émis pour 2024-2025, soit 209 certificats de plus par rapport à l'an dernier. Les membres sont familiers avec l'émission de certificats par courriel et les demandes en ligne. Tous les types de certificats émis ont connu une augmentation à l'exception de la chasse aux oiseaux migrateurs (printemps) et de la pêche à la ligne estivale. Le type de certificat ayant connu la plus forte augmentation est celui de la chasse au cerf de Virginie (+ 45 %), suivi par celui de la chasse au petit gibier (+ 19 %). Au-delà de 60 certificats supplémentaires ont été émis pour l'activité suivante : la chasse au gros gibier. D'autre part, comme par les années passées, le nombre de certificats émis pour la pêche printanière au filet ne reflète pas nécessairement le nombre de personnes qui pratiquent cette activité sur le Pekuakami. Certains pêcheurs se procurent un certificat, mais pêchent avec le même filet qu'un de leur camarade Pekuakamiulnu et la compilation des résultats se fait sur l'un ou l'autre des formulaires d'enregistrement des captures. Néanmoins, ceci permet de compiler le nombre de captures effectuées par les Pekuakamiulnuatsh

ANNEXE 2

PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE : ENFANTS CONFIÉS ET TYPES DE RESSOURCES

ENFANTS CONFIÉS EN 2024-2025

	Nombre
Enfants placés	70
Enfants placés à l'extérieur de la communauté	34
Enfants placés dans la communauté	36
Enfants placés dans des familles ilnu	36

TYPES DE RESSOURCES EN 2024-2025

	0-5 ans	6-11 ans	12-17 ans
	Nombre	Nombre	Nombre
Confié à*	0	1	1
Familles de proximité	16	11	7
Familles d'accueil	2	13	14
Centre de réadaptation	0	0	5

* *Confié à* signifie que l'enfant est confié à un proche ou à une famille de la communauté en attente d'accréditation pour devenir une famille de proximité.

ANNEXE 3

ACHATS DE BIENS ET SERVICES

L'augmentation de 11 % des achats de biens et services est principalement attribuable aux projets et investissements réalisés au sein de notre Première Nation. Parmi les initiatives notables figurent la construction de la nouvelle caserne de pompiers, la mise aux normes des garages, l'aménagement d'une surface de deck hockey ainsi que l'édification de nouvelles unités de logement.

Par ailleurs, une diminution d'environ 11 % des achats auprès des fournisseurs locaux est observée entre les exercices 2024-2025 et 2023-2024. Toutefois, l'analyse des quatre dernières années révèle une tendance générale à la hausse des acquisitions de biens et services, accompagnée d'une progression du ratio pour la proportion des achats locaux (+ 6 %), témoignant de notre engagement envers le développement économique de la communauté.

ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES

	2022-2023	% ¹	2023-2024	% ²	2024-2025
Achats de biens et services	26 493 860 \$	↑ 21 %	32 009 093 \$	↑ 11 %	35 609 556 \$
Fournisseurs locaux	5 148 232 \$	↑ 78 %	9 181 836 \$	↓ 11 %	8 188 485 \$

¹ Variation des résultats de 2023-2024 comparés à 2022-2023

² Variation des résultats de 2024-2025 comparés à 2023-2024